

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018-2019



GRAND PARIS
**SEINE
& OISE**
COMMUNAUTÉ URBAINE



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018-2019



UNE AMBITION COMMUNE AU SERVICE D'UN TERRITOIRE DURABLE

Ce rapport d'activité détaille les politiques publiques mises en œuvre par la communauté urbaine et c'est aussi l'occasion de souligner l'engagement quotidien des élus et des agents GPS&O. Je tiens ici à saluer tout particulièrement le travail accompli par les équipes au service de notre territoire.

La communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise n'a eu de cesse, depuis sa création en 2016, d'affirmer sa volonté de construire un territoire d'avenir, solidaire avant tout, économiquement fort et qui garantisse à ses habitants un cadre de vie préservé.

Malgré un contexte budgétaire toujours plus contraint, nous avons franchi une étape supplémentaire en affirmant notre ambition de construire un territoire de réseau et projets. Nous nous y employons chaque jour. Tout d'abord l'attractivité. Une action économique soutenue pour susciter l'intérêt des porteurs de projets pour notre territoire. Une structuration de la filière du tourisme avec la création d'un Office de Tourisme Intercommunal ou encore la promotion de projets innovants avec son incubateur à Mantes-la-Jolie.

GPS&O continue et continuera de se fixer des objectifs forts en matière d'urbanisme et de lutte contre le dérèglement climatique.

Ainsi nous serons l'une des toutes premières communautés urbaines à adopter son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) en 2020 qui dessine et définit notre territoire de demain. Nous avons également engagé le Plan Climat Air Energie Territoire (PCAET) et sommes prêts à en appliquer les mesures.

Les efforts de GPS&O sont également tournés vers et pour l'arrivée d'Éole. En effet, d'ici 4 ans, GPS&O sera connecté aux autres bassins d'emplois franciliens, atout indéniable pour un territoire souffrant de désindustrialisation depuis la fin des années 70.

Par ailleurs, pour rompre l'isolement de nombreuses communes rurales et renforcer son attractivité, GPS&O a décidé de créer 77 hubs multiservices à horizon 2024 qui aideront au maillage nécessaire pour assurer la mobilité de tous les habitants.

La communauté urbaine a clairement mis le cap sur la mobilité, la transition écologique tout en cultivant le bien-vivre (arrivée du PSG Training Center...).

Je me réjouis également des distinctions reçues par GPS&O. La communauté urbaine s'est vue notamment décerner plusieurs labels : « Terre de Jeux 2024 », « Territoires d'Industrie » et remettre plusieurs prix dont les « Trophées de la mobilité », « Label écoréseau de chaleur ».

C'est en préservant ce modèle tout en continuant à l'adapter que GPS&O pourra répondre aux besoins de nos concitoyens.

Tous ces sujets, nombreux, vous les découvrirez en détail dans ce rapport, un peu dense, il est vrai, mais qui reflète notre détermination et notre engagement pour l'avenir et notre volonté politique affirmée de faire figurer GPS&O parmi les territoires qui comptent en France.

PHILIPPE TAUTOU

Président de la communauté urbaine
Grand Paris Seine & Oise



LA COMMUNAUTÉ URBAINE EST PRÊTE POUR ABORDER UN CYCLE CAPITAL

Avec le renouvellement électoral prévu en 2020, la communauté urbaine achève la première étape de sa jeune existence. Elle est désormais en place pour aborder un nouveau cycle qui sera capital pour le territoire, avec l'arrivée d'Éole en 2024.

Les années 2018 et 2019 ont été marquées par la préparation et l'adoption de nouveaux cadres stratégiques fondamentaux tels que le PCAET et le PLUi concernant 73 communes, ce qui est extraordinaire. Mais aussi par la définition de politiques et programmes d'actions clairs, notamment dans le domaine des mobilités ou de la rénovation urbaine par exemple. Les instances et les outils de pilotage de ces compétences ont été redimensionnés et simplifiés : regroupements de syndicats intercommunaux, création d'un Office de Tourisme Intercommunal.

GPS&O a également respecté le rendez-vous que lui avaient fixé ses élus en matière de réalisations concrètes : la station d'épuration des Mureaux, la passerelle piétons-cycles entre Limay et Mantes-la-Jolie... 80 M€ de projets mis en œuvre ou de travaux réalisés.

Le cadre de vie des habitants constitue une préoccupation constante de la communauté urbaine qui organise l'installation et l'exploitation des grands services urbains (eau-assainissement, déchets...) ainsi que de plusieurs grands équipements (piscines, patinoire, médiathèque, conservatoire...).

Cet énorme travail est porté par 974 agents permanents dont le cadre professionnel a été rénové : télétravail, nouveau régime indemnitaire, complémentaire santé et prévoyance, qu'ils soient remerciés pour l'engagement de tous les jours dans cet EPCI.

MICHEL FRANGVILLE
Directeur général des services



SOMMAIRE

8 2018 et 2019 en un clin d'œil

10 UNE AMBITION COMMUNE AU SERVICE D'UN TERRITOIRE RÉSEAU

11 GPS&O étend sa toile

11 Une situation stratégique privilégiée

11 Une nouvelle dynamique pour le territoire

12 Éole, la locomotive du territoire

12 Un levier de développement sous condition

12 Une nouvelle "colonne vertébrale"

13 L'axe Seine, un courant de développement

13 Un potentiel portuaire

13 Le tourisme au fil de l'eau

13 Bientôt une navette fluviale écolo

14 Répondre aux besoins d'aujourd'hui, anticiper ceux de demain

14 PLUi : le territoire de demain se dessine aujourd'hui

14 PCAET : un engagement fort pour la transition
écologique et énergétique

16 PLHi : une meilleure qualité de vie dans les logements

16 Un référentiel pour les urbanistes et paysagistes

16 Une stratégie partagée avec les acteurs de la filière
agricole et forestière

17 Plan de réduction des déchets :
moins jeter, mieux consommer

17 Un plan de prévention du bruit à l'étude

17 Un projet culturel pour tous

17 Tourisme : suivez le guide !

17 Muscler la politique sportive

18 Codev, une expertise citoyenne reconnue

18 Des membres issus de tous les horizons

20 UN TERRITOIRE DE PROJETS

- 21 Un programme d'investissement ambitieux, cohérent et maîtrisé**
- 22 Éole, un souffle de renouveau**
- 22 Quartiers de gare : GPS&O à la manœuvre
- 24 Cap sur la transition écologique**
- 24 Vélo, boulot, rando...
- 24 Des passerelles pour stimuler les mobilités douces
- 25 Les parcs solaires vont rayonner
- 25 Mobilisation contre les dépôts sauvages de déchets
- 25 Les réseaux de chaleur au service de la transition énergétique
- 26 GPS&O transforme ses eaux usées en gaz vert !
- 27 Les bornes de recharge électrique se déploient
- 27 La décarbonation gagne du terrain
- 27 Un éclairage public plus performant et plus économe
- 28 Renforcer l'attractivité, cultiver le bien-vivre**
- 28 GPS&O rêve plus grand avec le PSG Training Center
- 28 Un centre national de l'arbitrage et du bénévolat ?
- 28 Un parfum de JO ?
- 29 GPS&O, territoire d'industrie
- 29 Un incubateur pour booster l'innovation
- 30 Une meilleure desserte pour les zones de l'Ouest Mantois
- 30 Renforcer l'attractivité des cœurs de ville
- 30 La métamorphose de la Place Fouillère à Conflans-Sainte-Honorine
- 31 Un nouveau cap pour les Bords de Seine à Verneuil-sur-Seine
- 31 Renouvellement urbain : Chanteloup-les-Vignes prépare sa mue
- 32 Le miscanthus fait battre le Cœur Vert
- 32 Premières ébauches pour le musée Le Corbusier
- 32 Un nouvel envol pour le Théâtre de la Nacelle
- 32 De nouveaux chapitres pour la lecture publique
- 33 Naissance de l'office de tourisme intercommunal

34 UN TERRITOIRE EN ACTION

- 35 Un accompagnement renforcé pour le développement économique**
- 35 Un Parcours de l'Entrepreneur bien balisé
- 35 GPS&O anime le tissu économique
- 36 Mobilités : ça bouge sur le territoire !**
- 36 Infrastructures ferroviaires
- 36 Tram 13 Express
- 36 Réseau de bus
- 36 Parcs de stationnement
- 38 Une politique de la ville ambitieuse**
- 38 Renouvellement urbain
- 38 Habitat : de nombreux chantiers**
- 38 Reconstitution et relogement dans le cadre des PRU
- 38 Logement social
- 38 Un rythme de construction soutenu
- 38 Parc privé
- 39 Plateforme habitat
- 39 Gens du Voyage
- 39 Un service commun pour les droits des sols**
- 40 L'Europe soutient la communauté urbaine**
- 40 1,3 M€ pour les programmes ruraux
- 40 Prévention des inondations et protection de la biodiversité**
- 41 La ruralité, un atout à préserver**
- 41 Contrat de ruralité
- 41 Fonds de concours
- 41 Le cycle de l'eau vise l'éco-exemplarité**
- 41 Deux nouvelles stations d'épuration
- 42 Déchets : toujours plus de maîtrise**
- 42 Une déchèterie pour les pros et les particuliers
- 42 Le défi de la voirie**
- 42 700 opérations en 2018 et 2019
- 42 Des «infos travaux» en direct
- 43 GPS&O, un territoire de culture**
- 43 L'éducation culturelle et artistique : une priorité
- 43 Favoriser la création et la diffusion
- 43 Faire rayonner la culture
- 44 Sport : GPS&O allonge la foulée**
- 44 Un réseau de 11 piscines
- 45 Tourisme : un potentiel à mieux exploiter**
- 46 Un budget rigoureux et ambitieux**

2018 ET 2019 EN UN CLIN D'ŒIL

5 MARS



Le Guide du Routard consacré au territoire de GPS&O est lancé ! « Ce territoire est injustement méconnu malgré un patrimoine fort, des paysages variés et des activités nombreuses », salue Philippe Gloaguen, le co-fondateur du guide de référence en matière de tourisme hors des sentiers battus (à droite sur la photo à côté du président Philippe Tautou et du vice-président Laurent Brosse).

3 SEPT



La ligne de bus 26 reliant Les Mureaux, Poissy et Saint-Germain-en-Laye est améliorée et renforcée. En janvier 2019, ce sont les lignes 5 (Conflans-Sainte-Honorine - Achères) et 24 (Poissy Aval, notre photo) qui se développent à leur tour.

25 SEPT



10 stagiaires entament une formation de 5 semaines, organisée en lien avec GPS&O, au sein des factures instrumentales du Mantois pour répondre à leurs besoins de recrutement. Elle se conclut par 7 embauches. Le 9 novembre, le 1^{er} Rendez-vous métiers et formations dédié à la fabrication d'instruments de musique rassemble plusieurs centaines de jeunes à Mantes-la-Jolie.

Un 1^{er} tronçon de la Grande passerelle à Mantes-la-Jolie est posé. Dédié à la mobilité douce, l'ensemble de cet équipement reliant la place de l'Étape à l'île aux Dames est inauguré le 20 septembre 2019. Il sera complété par la restauration du Vieux Pont, actuellement coupé, pour offrir un nouveau cheminement jusqu'à la Maison du Passeur à Limay.

22 NOV



2018

2019

10 JANV-
10 FÉV



5000 spectateurs applaudissent la biennale de danse, un événement initié par GPS&O et le Centre Doussaint ! Ce temps fort fédère 14 communes et 24 structures du territoire avec 20 représentations et une cinquantaine d'actions pédagogiques

La 2^e cérémonie du Prix de l'Entrepreneur de GPS&O distingue Ludovic Follaco. Le gérant d'E-Nodev à Buchelay reçoit le grand prix des mains de Louis Gallois, le parrain de l'événement. 5 autres lauréats sont récompensés lors de cette soirée.



20 JUIN

16-22
SEPT

La 1^{re} édition du Festival Éole Factory à Mantes-la-Jolie et dans ses alentours trouve son public. Avec des têtes d'affiche comme Charlie Winston ou Thomas Dutronc mais aussi la programmation du OFF reflétant la diversité de la scène locale, le succès est au rendez-vous.

Échanger et s'informer à propos de la communauté urbaine, de ses réalisations, de son travail de mise en réseau... : c'est l'enjeu de la 2^e édition des Rencontres du Territoire destinée aux élus communautaires et municipaux. Plus de 400 personnes participent à Mantes-la-Jolie à la séance plénière, aux tables-rondes, ateliers et séquences focus mettant en valeur les « pépites du territoire ».



19 MARS

15 JUIN



Un avis favorable est rendu à l'issue de l'enquête publique concernant l'aménagement du PSG Training Center à Poissy. C'est le coup d'envoi d'un des projets phares sur le territoire de la communauté urbaine. Le centre d'entraînement d'un des plus prestigieux clubs de football sur la scène internationale doit ouvrir à l'été 2022.



Le French Fab Tour fait étape à Mantes-la-Jolie, avec le soutien de GPS&O, afin de promouvoir l'industrie, susciter des vocations, proposer des offres d'emploi, co-construire l'industrie de demain... L'événement attire plus de 1 000 jeunes.

17 SEPT

13 JANV



Départ réussi pour GPS&O Athlétisme qui rafle 10 titres départementaux de cross-country lors de sa 1^{re} compétition officielle. 4 titres régionaux le 3 février puis une victoire lors des interclubs N2C en mai vont s'y ajouter. La cadette Clara Pavlovic sera sacrée championne de France sur 800 m en juillet.

3 DÉC



La nouvelle station d'épuration communautaire aux Mureaux est inaugurée. C'est la 1^{re} en Île-de-France à produire du gaz vert à partir de ses eaux usées !

UNE AMBITION COMMUNE AU SERVICE D'UN TERRITOIRE RÉSEAU

73 communes situées
dans le Nord des Yvelines

408 000
habitants

500 km²

810 habitants
au km²

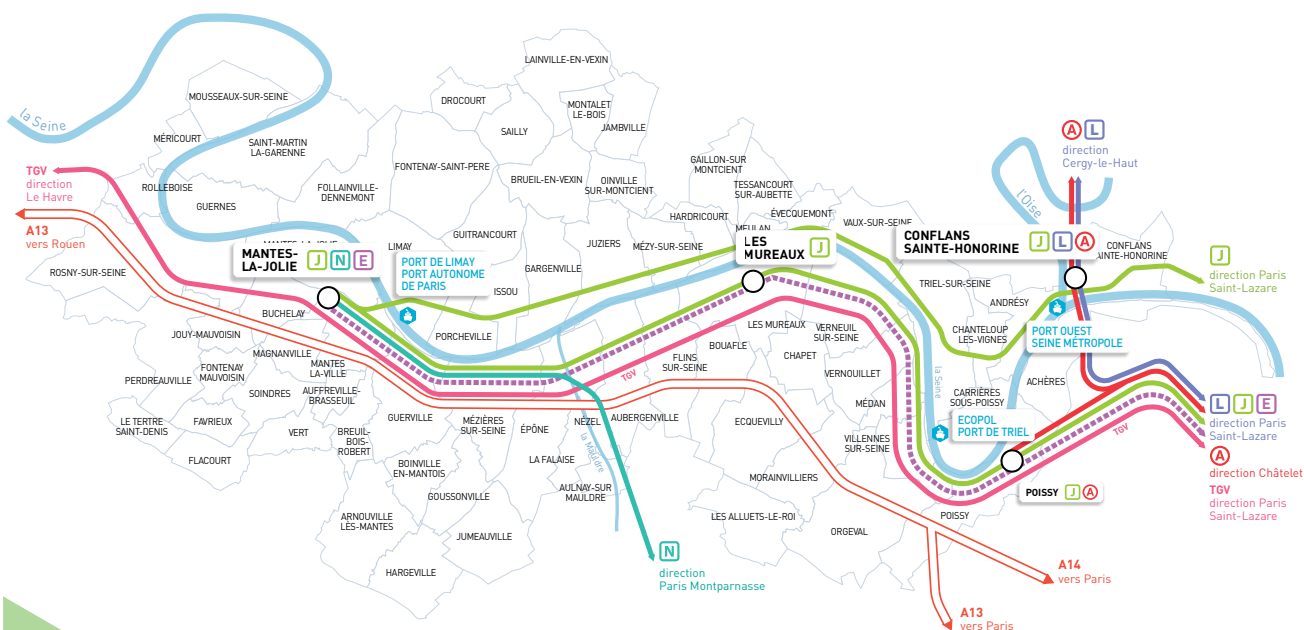
129 conseillers
communautaires dont
1 président, 15 vice-présidents
et 6 conseillers délégués

974 agents
permanents



GPS&O étend sa toile

En 3 années d'existence, la communauté urbaine a posé les bases d'une organisation solide, efficace et responsable tout en initiant ou en accompagnant des projets d'envergure. Au cœur d'un territoire riche de ses contrastes, elle fixe un cap et tisse la toile d'un réseau cohérent. Cette partition s'écrit avec un unique objectif : répondre aux besoins d'aujourd'hui tout en anticipant ceux de demain. Cette détermination est au cœur de l'offre de services que Grand Paris Seine & Oise propose aux communes, aux habitants, à ceux qui travaillent sur le territoire, s'y déplacent ou le visitent.



Un large champ de compétences

La communauté urbaine exerce des compétences dans 3 principaux domaines.

Aménagement du territoire

- ▶ Mobilités
- ▶ Aménagement et urbanisme
- ▶ Politique de la ville
- ▶ Habitat

Développement et cadre de vie

- ▶ Développement économique
- ▶ Environnement et transition énergétique
- ▶ Culture et sport
- ▶ Tourisme

Services techniques

- ▶ Cycle de l'eau
- ▶ Maîtrise des déchets
- ▶ Espace public et voirie

Grand Paris Seine & Oise est un jeune établissement public de coopération intercommunale. Créé le 1^{er} janvier 2016, il fédère 73 communes articulées autour de 4 pôles urbains (les bassins de Mantes-la-Jolie, des Mureaux, de Poissy et d'Achères/Conflans-Sainte-Honorine), de villes intermédiaires et de 45 communes rurales de moins de 2 000 habitants.

Forte de 408 000 habitants répartis sur 500 km², la plus importante communauté urbaine de France assume, depuis sa naissance, un rôle de précurseur. Un travail de défrichage, de maillage, d'expérimentation et d'innovation qui rend la tâche tout aussi complexe que passionnante.

UNE SITUATION STRATÉGIQUE PRIVILÉGIÉE

Aux portes du Grand Paris et à la frontière de la Normandie, GPS&O se situe sur l'axe stratégique Paris - Rouen - Le Havre. Le territoire de la communauté urbaine se positionne comme l'un des débouchés naturels de Cergy-Pontoise et du quartier d'affaires de La Défense. Il est irrigué par plusieurs infrastructures de transport :

réseaux routiers (A13, A14), ferroviaires (Ligne J, RER A et bientôt le prolongement du RER E jusqu'à Mantes-la-Jolie et du tram 13 jusqu'à Poissy) mais aussi fluviaux.

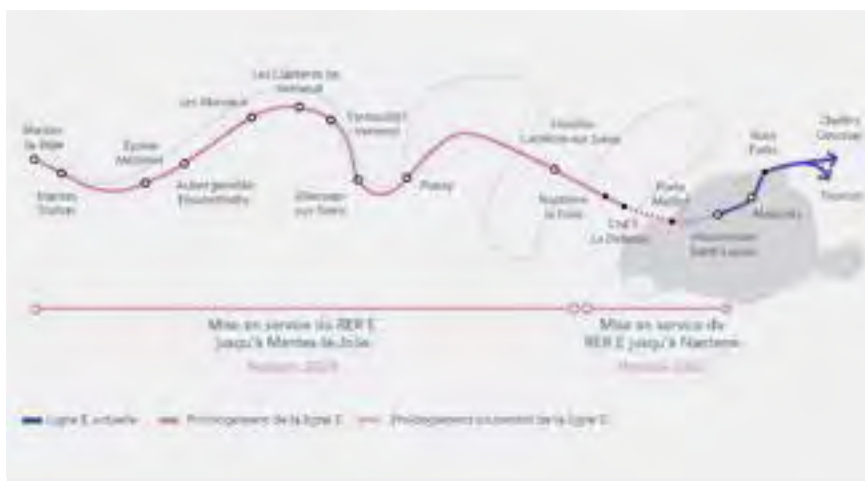
UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR LE TERRITOIRE

C'est pourquoi, dans un premier temps, l'effort s'est porté sur la mise en réseau pour œuvrer à l'échelle de ce nouveau territoire et l'offre de services homogènes aux communes et à leurs habitants. Orchestrer un développement harmonieux sur un territoire aussi vaste et contrasté nécessite un cadre à la fois précis et souple. Une approche qui s'est notamment traduite par l'élaboration de schémas de référence sur des thématiques essentielles : urbanisme, habitat, développement durable, mobilités, sport, culture (...).

GPS&O a mené ce travail structurel tout en assurant la continuité des services publics et en portant de nouveaux projets d'envergure communautaire. Bref, en insufflant une dynamique nouvelle à l'échelle de son territoire élargi.

Éole, la locomotive du territoire

La mobilité s'affirme comme un enjeu majeur sur le territoire de Grand Paris Seine & Oise, non seulement vaste mais aussi pluriel avec plusieurs pôles urbains, des zones péri-urbaines et une prédominance d'espaces ruraux. L'arrivée du RER E qui desservira 9 gares du territoire et les reliera directement à La Défense et Paris à l'horizon 2024 va révolutionner les déplacements mais aussi renforcer l'attractivité et le rayonnement de la communauté urbaine.



à La Défense contre 52 mn aujourd'hui ;
14 mn entre Poissy et La Défense (22 mn)

- ▶ Des gares rénovées et réaménagées sur le réseau existant
- ▶ Une nouvelle liaison directe vers La Défense
- ▶ La régularité des trains améliorée
- ▶ Des voies de circulation désengorgées à l'intérieur du territoire

Le prolongement du RER E de la gare Hausmann - Saint-Lazare via Nanterre et La Défense vers l'Ouest des Yvelines, c'est pour demain ! Un vent de renouveau va souffler sur le dernier territoire d'Île-de-France à ne pas être irrigué par le RER. Cette exception sera gommée en 2024 avec l'arrivée de la ligne Éole jusqu'à Mantes-la-Jolie et la desserte de 9 gares de GPS&O.

Dans 4 ans, les habitants et les entreprises de la communauté urbaine seront directement connectés aux réseaux de transport du Grand Paris, à ses bassins d'emplois. La réciproque sera aussi vraie avec un lien plus direct, plus simple et plus régulier de la Capitale et sa petite couronne vers le Nord-Ouest des Yvelines... Un enjeu pour les mobilités mais également pour l'attractivité et le développement économique d'un territoire souffrant de la désindustrialisation depuis la fin des années 1970.

UN LEVIER DE DÉVELOPPEMENT SOUS CONDITIONS...

Grand Paris Seine & Oise se saisit de cette opportunité pour transformer son territoire. C'est un préalable indispensable pour qu'Éole devienne un levier de croissance et non un simple mode de transport amélioré. Les 77 hubs multiservices installés à l'horizon 2024 vont faire avancer à pas de géant les mobilités internes et

offrir un rabattement pensé à l'échelle du territoire vers les pôles gares. Ces derniers vont également être repensés sur le principe de l'aménagement de véritables quartiers de gare.

UNE NOUVELLE "COLONNE VERTÉBRALE"

Après la Seine, qui serpente de Conflans-Sainte-Honorine jusqu'à Rolleboise, l'autoroute A 13 - reliée à l'A14 - avec 7 bretelles d'entrée et de sortie qui jalonnent la communauté urbaine de Poissy jusqu'au péage de Buchelay - ou le réseau ferré classique, le RER E sera un nouveau trait d'union pour fédérer le territoire et renforcer son attractivité.

Le RER, ça change quoi ?

Dès la mise en service de la ligne Éole, les trains circuleront avec une fréquence accrue. À Mantes-la-Jolie ou à Poissy, il y aura 6 trains par heure en période de pointe contre 4 actuellement. En heures creuses, les voyageurs bénéficieront de 4 trains au lieu de 2.

Les autres améliorations

- ▶ Une meilleure desserte des pôles d'emplois : Mantes-la-Jolie, les Mureaux, Poissy, La Défense, Paris...
- ▶ 40 mn pour relier Mantes-la-Jolie



- ▶ **3,8 Mds€** d'investissement
- ▶ **55 km** de voies entre Hausmann Saint-Lazare et Mantes-la-Jolie
- ▶ **15 gares** desservies dont 9 du territoire
- ▶ **620 000** personnes transportées chaque jour
- ▶ **30 000** emplois directs et autant d'emplois indirects (production des matériaux et des équipements ferroviaires, services...)

L'axe Seine, un courant de développement

Élément incontournable du paysage local, la Seine qui sillonne la vallée sur 55 km n'est pas seulement un atout pour le cadre de vie. Depuis plusieurs siècles, le fleuve joue un rôle important pour le développement du territoire. Une influence qui devrait encore s'accroître avec le projet du Canal Seine Nord, validé par l'État en décembre 2019, qui permettra de relier la Seine au réseau fluvial de l'Europe du Nord d'ici 2028.

Dans la vallée de Seine, les principaux pôles d'activités se sont développés dès le Moyen-Âge de part et d'autre des berges du fleuve, autour des villes-ponts (Mantes/Limay, Les Mureaux/Meulan, Poissy...). Aujourd'hui encore, la Seine est un vecteur de création de richesse. À l'heure où la réduction du bilan carbone est un enjeu prioritaire, cette alternative au tout routier reste de surcroît sous-exploitée. En Île-de-France, premier bassin de consommation français, moins d'1 conteneur sur 5 est acheminé par voie fluviale.

UN POTENTIEL PORTUAIRE

Il existe donc un potentiel à exploiter pour donner davantage de valeur économique à la Seine. GPS&O qui s'appuie déjà sur la puissance du port de Limay peut renforcer sa position à travers 2 projets :

► **Achères** : plateforme multimodale (exportation de granulats et réception de remblai) qui doit assurer le transport fluvial des matériaux pour les chantiers du Grand Paris (120 ha dont 50 commercialisables – 700 emplois à terme)

► **Triel-sur-Seine** : port dédié à l'Écopôle Seine Aval (25 ha – réalisé par HAROPA-Ports de Paris)

LE TOURISME AU FIL DE L'EAU

Le tourisme est aussi un enjeu lié au fleuve. Conflans-Sainte-Honorine, capitale française de la batellerie avec son port de 6,2 ha au confluent de la Seine et de l'Oise, s'affirme comme une étape incontournable pour les mariniers mais aussi les touristes.

Pour conforter la Seine dans son rôle phare d'attractivité, de nombreux aménagements sont menés à l'image de la requalification de la place Fouillère à Conflans, le réaménagement de la halte fluviale à Mantes-la-Jolie ou le projet « La Seine à Vélo » dont l'objectif est de créer un itinéraire cycliste continu et sécurisé entre Paris et Le Havre. Sur le territoire de GPS&O, 66 km sont concernés et il en reste 25 à aménager.

BIENTÔT UNE NAVETTE FLUVIALE ÉCOLO ?

La communauté urbaine est partenaire du projet Green Deliriver. Ce mode de transport fluvial d'un genre nouveau a été imaginé pour assurer des livraisons dans les centres-villes. Il doit apporter une réponse face à l'explosion du e-commerce et à la saturation des réseaux routiers. Le bureau d'études Segula Technologies, soutenu par GPS&O et GRDF planchent sur ce concept de logistique urbaine via la Seine depuis 2015.

Le Green Deliriver sera alimenté par une propulsion hybride biogaz/électrique silencieuse permettant de réduire les émissions de CO₂ liées au transport de marchandises. GRDF aménagera des stations de gaz naturel comprimé le long du fleuve et la livraison sur le dernier kilomètre sera prise en charge par un système de mobilité durable.



Zoom sur le port de Limay

Le 1^{er} port fluvio-maritime d'Île-de-France s'étend sur 125 ha et va encore prendre de l'ampleur puisque 13 000 m² sont réservés pour son extension. La plateforme multimodale de Limay dont le taux d'occupation s'élève à 97% accueille principalement des entreprises spécialisées dans les activités logistiques



► **90 km** de berges de Seine et 200 km pour ses affluents

► **13 700** bateaux comptabilisés aux écluses d'Andrésy en 2015, soit près de 40 bateaux/jour (31 de commerce et 6 de tourisme)

► **57** entreprises de transport fluvial

► **70** bateliers

► **1^{er}** port fluvio-maritime d'Île-de-France (à Limay)

(métallurgie, automobile, granulats...) et de recyclage.

L'offre du site :

► **35 000 m²** d'entrepôts et **1 800 m²** de bureaux

► Un terminal à conteneurs de **17 000 m²** pour une capacité de trafic fluvial de **20 000 EVP** (unité approximative de mesure de conteneur)

► Une darse de **8 ha** et de **1 700 m** de quais aménagés

► **2** entrepôts munis d'avant-bec pour transférer directement des charges (**20 à 30 t**) entre les modes ferré, routier, fluvial et fluvio-maritime

► **26** entreprises

► **1 000** emplois

Répondre aux besoins d'aujourd'hui, anticiper ceux de demain

Tout en répondant au mieux aux attentes de ses habitants au quotidien, la communauté urbaine se donne les moyens de mener une réflexion prospective à l'échelle du territoire. L'objectif ? Évaluer et anticiper les besoins de demain. La démarche ? Élaborer des plans et des documents cadres, le plus souvent nourris par la concertation, pour structurer le développement du territoire.



À travers son PLUi, GPS&O vise un équilibre entre développement économique et exigences de l'écologie ainsi que le fléchage de secteurs à fort enjeu de développement

PLUi, LE TERRITOIRE DE DEMAIN SE DESSINE AUJOURD'HUI

GPS&O élabore depuis 2016 son Plan Local d'Urbanisme intercommunal, un document réglementaire et stratégique. Ce PLUi, le plus ambitieux d'Île-de-France, est la feuille de route qui définira les axes stratégiques de développement ainsi que les espaces à préserver dans les années à venir. Après l'avis favorable de la commission d'enquête en 2019, le PLUi doit être voté en conseil communautaire dès janvier 2020.

Un équilibre entre développement et préservation

Ce travail colossal fait émerger une vision d'ensemble et partagée du territoire, façon de manière cohérente et durable le bassin de vie et d'activités en phase avec les attentes de ceux qui y vivent, y travaillent et y circulent. Le PLUi s'inscrit dans une démarche respectueuse des spécificités locales et équilibrée entre le développement économique d'un côté et la préservation des espaces naturels et de la biodiversité de l'autre.

PCAET, UN ENGAGEMENT FORT POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

Quelle est la stratégie et quelles sont les actions menées par GPS&O pour lutter, à l'échelle de son territoire, contre le réchauffement climatique, atténuer les pollutions ou amplifier le recours aux énergies renouvelables ? Les grandes orientations et les opérations qui s'y rattachent figurent dans le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) adopté le 12 décembre 2019 en conseil communautaire.

Objectif : moins 64 % de gaz à effet de serre d'ici 30 ans

La réflexion, lancée dès avril 2016 par un diagnostic approfondi, a été jalonnée par 7 temps de concertation et de co-construction en 2018 et 2019. Cet outil stratégique et opérationnel de transition énergétique, de développement économique, d'attractivité et de qualité de vie s'inscrit dans la filiation de la COP 21 et de la loi de transition énergétique pour une croissance verte. Il répond à plusieurs grands enjeux :

► Réduire de 42 % les gaz à effet de serre d'ici 2030 et de 64 % d'ici 2050 pour viser la neutralité carbone



Une concertation permanente autour du PLUi

- 17 réunions de travail avec les communes
- 6 réunions publiques couplées à 6 séminaires élus
- 9 ateliers thématiques
- 1 film enquête et concertation
- 9 conférences intercommunales avec les maires

- 100 rencontres avec les élus et techniciens municipaux
- 25 ateliers collectifs (habitants, associations...)
- 1 plateforme dédiée en ligne
- 1 enquête publique :
90 permanences
11 lieux d'enquête
1800 contributions d'habitants

► **Diminuer de 36 % les consommations d'énergie** d'ici 2050

► **Produire 17 % d'énergies renouvelables** en 2030 puis 42 % d'ici 2050

► **Contribuer à l'objectif mondial de contenir la hausse des températures** entre 1,5°C et 2°C d'ici 2100

Un « plan de bataille » avec 44 actions ciblées

Ce plan ambitieux entrera en vigueur au 2^e semestre 2020. Il comprend 44 actions autour du logement, de la mobilité, des énergies renouvelables, de l'économie durable et de l'agriculture/alimentation. L'adaptation du territoire à la transition énergétique s'impose comme l'enjeu majeur du PCAET, notamment au travers de 2 mesures fortes :

► **La rénovation énergétique des bâtiments** avec la constitution d'un guichet unique de la transition énergétique à destination des particuliers et des bailleurs sociaux

► **L'accroissement de la part des énergies renouvelables** sur le territoire (biomasse, solaire photovoltaïque, méthanisation, éolien, géothermie, hydroélectricité...)

Les priorités du PCAET

L'objectif est de réduire les émissions de CO₂ dans différents secteurs pour lutter contre le changement climatique.

HABITAT : en finir avec les passoires énergétiques

SITUATION ACTUELLE

► **172 000** logements dont **90 %** de résidences principales

► **32 %** des consommations énergétiques (**3 070** Giga Wh/an) et **25 %** des émissions de gaz à effet de serre (**414 000** tonnes équivalent CO₂)

OBJECTIFS

► **2 %** des logements rénovés énergétiquement par an soit **3 400** logements/an
► **18 %** de baisse moyenne attendue de la facture énergétique

Bilan environnemental du diagnostic de GPS&O

► **1 600** kteqCO₂/an* de gaz à effet de serre émis (4 kteqCO₂/hab/an)

► **9,4 %** des émissions régionales de dioxyde de soufre (SO₂)

► **5,6 %** des émissions régionales et **33,6 %** des émissions départementales d'oxyde d'azote (No_x)

► **5,4 %** des émissions régionales et **31 %** des émissions départementales de particules fines (PM10)

► **60 %** du carbone piégé sur le territoire est stocké dans les sols

► **9 700 GWh** d'énergie consommée en 2012

► **910 M€** de facture énergétique du territoire (elle pourrait doubler en 2050)

► **200 GWh/an** de production d'énergies renouvelables sur la communauté (soit 3 % des consommations énergétiques)

► **2 270 GWh/an** estimation du gisement potentiel en énergies renouvelables

Potentiel d'énergie éolienne :

► **400 GWh** soit 100 éoliennes

Potentiel photovoltaïque :

► **531 GWh** soit 730 ha de panneaux

(sol et/ou toiture)

Potentiel de méthanisation :

► **243,6 GWh** soit 7,28 % des consommations de gaz actuelles

*équivalent en dioxyde de carbone

MOBILITÉS : offrir des alternatives à la voiture soliste

SITUATION ACTUELLE

► **84 %** des ménages possèdent un véhicule contre **68 %** en Île-de-France

OBJECTIFS

► **33 %** de véhicules alternatifs en 2030

► **+ 120 %** de part modale des transports : déploiement de hubs de mobilité multiservices offrant une alternative à la voiture individuelle, mise en oeuvre du schéma cyclable

► **60 %** de baisse moyenne attendue de la facture énergétique

MIX ÉNERGÉTIQUE : renforcer et diversifier la production d'énergies renouvelables

SITUATION ACTUELLE

► Elles couvrent aujourd'hui **3 %** des consommations énergétiques du territoire

OBJECTIFS

► Multiplication par **5** à horizon 2030 et par **10** à horizon 2050 (couvrir **42 %** des consommations énergétiques soit **+ 2 264 GWh** de production)

► **32 %** de baisse moyenne attendue de la facture énergétique



PLHI, UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE DANS LES LOGEMENTS

Depuis sa création, la communauté urbaine mène une politique ambitieuse en faveur de l'habitat. 3 priorités se dégagent :

- ▶ **Offrir des logements adaptés** à tous les ménages du territoire
- ▶ **Permettre d'accéder à des logements** correspondant aux revenus des plus modestes
- ▶ **Permettre un rééquilibrage territorial** entre les quartiers d'habitat social et les autres quartiers

La construction suit un rythme soutenu, à savoir 2300 nouveaux logements en moyenne par an. C'est l'un des axes du Programme Local de l'Habitat intercommunal (PLHi) adopté par GPS&O pour la période 2018-2023. Ce document stratégique définit, pour 6 ans, la programmation de logements et des actions visant, entre autres, la production d'une offre de logements de qualité, l'amélioration du parc existant et la fluidité de tous les parcours résidentiels.

Pour plus d'efficacité et de transparence, la communauté urbaine va aussi pouvoir s'appuyer sur une Convention Intercommunale d'Attribution (CIA).

UN RÉFÉRENTIEL POUR LES URBANISTES ET PAYSAGISTES

Organiser la création d'espaces publics mieux adaptés, valoriser le patrimoine ainsi que le grand paysage et accentuer le vivre ensemble, c'est l'objectif de la charte de qualité des espaces publics. Elle est appliquée depuis 2019 sur le territoire communautaire par les services de GPS&O, les aménageurs et tous ceux qui interviennent dans le cadre d'opérations de création ou de restructuration.

Ce guide, souple et adapté au territoire, se veut simple d'utilisation, opérationnel, évolutif et respectueux de l'identité de GPS&O. Il contient 40 mesures accompagnées d'outils pratiques.

UNE STRATÉGIE PARTAGÉE AVEC LES ACTEURS DE LA FILIÈRE AGRICOLE ET FORESTIÈRE

Une charte, adoptée en décembre 2019 après un diagnostic réalisé en 2017 et 2018, tend à pérenniser les espaces agricoles et forestiers ; développer une activité agricole et forestière innovante en lien avec le territoire ; valoriser le patrimoine agricole et forestier, améliorer la cohabi-

tation entre mondes urbain et rural ; préserver la biodiversité et la qualité de l'eau.

Un programme de 26 fiches actions vise 5 grands enjeux :

- ▶ **Filières agricoles** : innovation, transformation et débouchés des productions locales
- ▶ **Filières sylvicoles** : exploitation raisonnée et durable des forêts
- ▶ **Fonctionnalité des secteurs agricoles et forestiers**
- ▶ **Patrimoine foncier** : préserver les espaces agricoles et forestiers
- ▶ **Transversalité** : communiquer, informer et sensibiliser



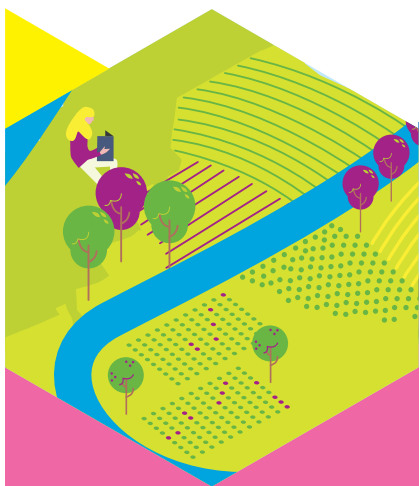
Proposer une offre de logement de qualité et diversifiée, c'est l'un des objectifs du Plan Local de l'Habitat intercommunal (PLHi)



- ▶ **150 000** logements environ
- ▶ Un objectif de **2300** constructions/an

En 2018

- ▶ **2900** logements mis en chantier en 2018 (2350 appartements et 550 maisons)
- ▶ **555** logements sociaux construits (19%)
- ▶ **18 ha** de terres naturelles ou agricoles consommées



- ▶ 17 330 hectares de surface agricole utile (35% de la superficie du territoire)
- ▶ 123 sièges d'exploitation agricole
- ▶ 34% des exploitations agricoles ont disparu ces 20 dernières années
- ▶ 12 500 ha de forêts (24%)
- ▶ 23 centres équestres

PLAN DE RÉDUCTION DES DÉCHETS: MOINS JETER, MIEUX CONSOMMER

Adopté en juillet 2019, le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) de GPS&O ambitionne de réduire de 7% les déchets d'ici 2024, soit une diminution du poids des poubelles de 37kg par habitant et par an. Concrètement, cela passe par :

- ▶ La lutte contre le gaspillage alimentaire
- ▶ La réduction de la production de déchets verts
- ▶ L'augmentation de la durée de vie de certains produits
- ▶ Le développement de la consommation responsable
- ▶ La diminution des déchets des entreprises
- ▶ L'éco exemplarité GPS&O

- ▶ 222 887 t de déchets produits par an sur le territoire communautaire 538,5 kg/hab
- ▶ Objectif -7% d'ici 2024 = atteindre 500,5 kg/habitant/an



Le territoire de la communauté urbaine est composé d'environ 35% de surfaces agricoles, soit 17 330 ha et compte 123 sièges d'exploitation

UN PLAN DE PRÉVENTION DU BRUIT À L'ÉTUDE

Limiter les nuisances sonores, c'est ce que prévoit le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) que doit établir GPS&O, comme prévu par le Code de l'Environnement. Le PPBE cible spécifiquement les nuisances issues des infrastructures routières communautaires. Il devra également définir et optimiser sur un plan technique, stratégique et économique les actions à engager afin d'améliorer les situations de dépassement des niveaux sonores réglementaires, préserver la qualité des « zones de calme » existantes et prévenir toutes évolutions prévisibles du bruit dans l'environnement.

Ce plan est élaboré à partir de cartes stratégiques du bruit (CSB), outils de diagnostic et d'analyse de la situation sonore du territoire fourni par l'association Bruitparif, dont GPS&O est adhérent. Adoptées en décembre 2019, il en ressort que 7% de la population de GPS&O est aujourd'hui impactée par un niveau de nuisances sonores supérieur aux seuils réglementaires. L'élaboration du PPBE est prévue en 2020.

UN PROJET CULTUREL POUR TOUS

Initié en 2017, la conception du Grand Pari culturel a associé plus de 200 personnes de divers horizons. Ce programme se décline sur la période 2019/2024. Il s'accompagne d'une centaine d'actions concrètes autour de 3 piliers :

- ▶ Faciliter l'accès à la culture pour tous
- ▶ Favoriser la création et l'innovation
- ▶ Faire exister et rayonner le territoire à travers la culture

TOURISME: SUIVEZ LE GUIDE!

GPS&O dispose d'offres nombreuses (histoire liée à la villégiature, espaces naturels, patrimoine...) mais encore trop peu visibles. Le tourisme fluvial et fluvestre - à savoir la mise en lien des activités en rapport avec la voie d'eau et celles de ses berges - est l'une des opportunités majeures de développement. Le schéma de développement touristique s'appuie donc sur l'augmentation de croisières avec hébergement mais aussi le lancement de parcours "La Seine à Vélo", le développement de programmes de loisirs et d'événements sur les bords de Seine.

L'action communautaire combine une politique de projets, d'incitation et d'accompagnement pour favoriser les investissements privés. Elle repose aussi sur une politique d'attractivité et de marketing menée en lien avec l'Office de tourisme intercommunal créé fin 2019.

MUSCLER LA POLITIQUE SPORTIVE

Initié en 2018, le schéma de développement sportif définit une stratégie territoriale. Une vaste concertation a associé les habitants via un questionnaire et a mobilisé les acteurs du sport à travers plusieurs rencontres. 3 priorités se dessinent :

- ▶ La pratique et l'excellence sportive au service du rayonnement du territoire
- ▶ Le sport comme marqueur identitaire grâce à des pratiques innovantes et des événements labélisés
- ▶ Le sport en tant que facteur d'attractivité territoriale au travers de projets prestigieux tel que l'implantation à Poissy du futur Training Center du Paris-Saint-Germain.

Codev : une expertise citoyenne reconnue

Le conseil de développement (Codev), composé de membres bénévoles issus des secteurs économiques, culturels, sociaux, environnementaux (...), apporte son éclairage et son expertise sur les grands dossiers menés par la communauté urbaine.



Le nouveau président du Codev Michel Néry (à gauche), administrateur SOLIHA et la vice-présidente Virginie Linder, enseignant-chercheur, entourent Philippe Tautou

C'est la voix de la société civile et son avis compte ! Le conseil de développement de GPS&O, officiellement installé le 8 février 2018, est depuis au travail. Les positions et propositions de ce « think tank » libre, partenarial et bénévole concernent les orientations stratégiques des politiques communautaires.

Il a notamment remis des avis concernant : le Programme Local de l'Habitat intercommunal (PLHi), le Programme d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) en 2018 puis sur la Plaine de Chanteloup, le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés en 2019... Chacun de ces dossiers a fait l'objet d'ateliers thématiques avant que les avis soient adoptés lors des assemblées plénières du Codev.

DES MEMBRES ISSUS DE TOUS LES HORIZONS

Cette instance consultative est composée de membres issus de divers horizons (personnalités qualifiées, acteurs économiques, associatifs ou publics...) qui ont en commun d'être solidement ancrés dans le territoire. Depuis fin novembre 2019, le conseil de développement est présidé par Michel Néry.



**CONSEIL
DE DEVELOPPEMENT**
Grand Paris Seine & Oise

DEVENEZ ACTEUR DE VOTRE TERRITOIRE



**PARTICIPEZ AUX TRAVAUX
DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT**

Plus d'information
sur gpseo.fr

contact.codev@gpseo.fr

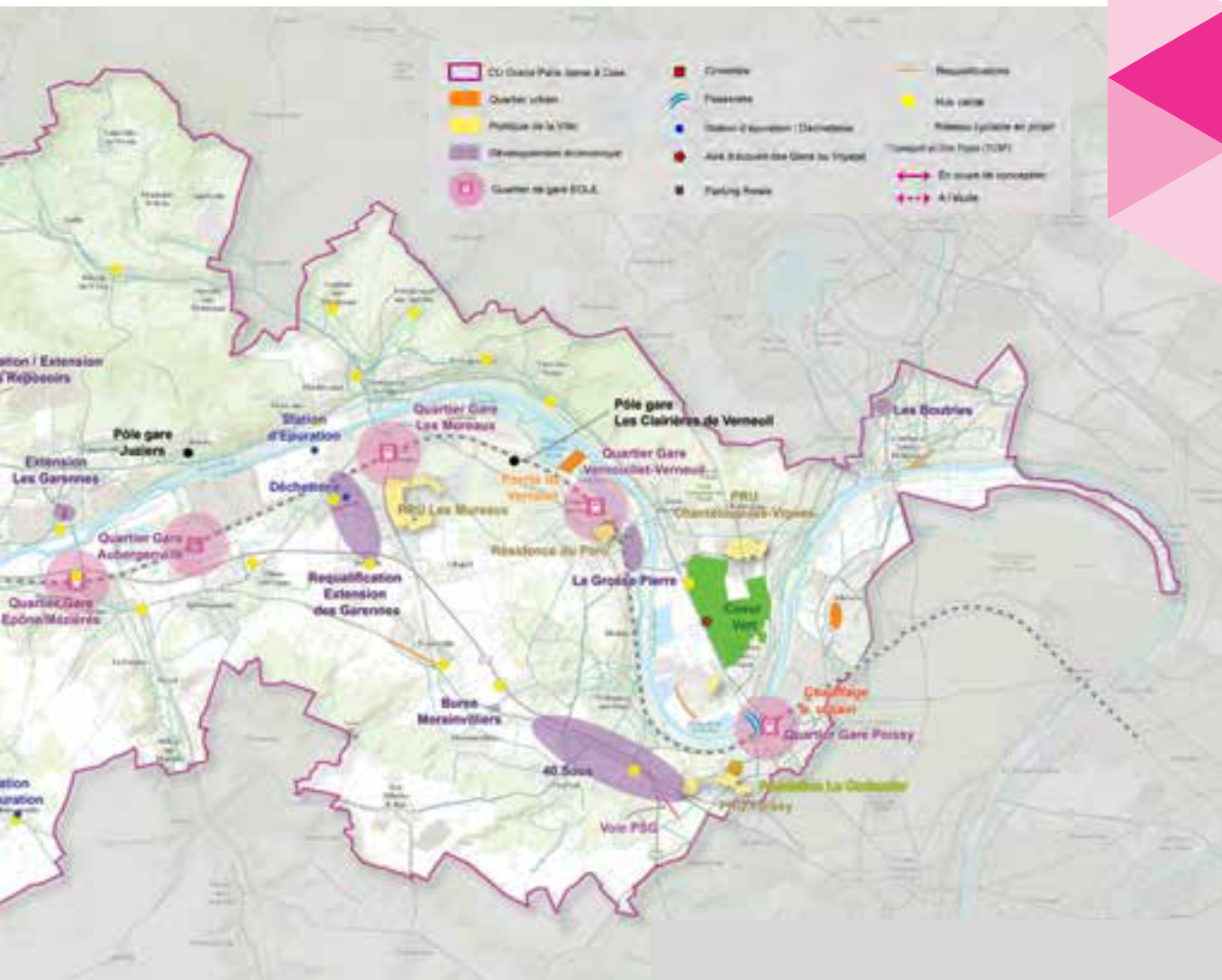


UN TERRITOIRE DE PROJETS



Un programme d'investissement ambitieux, cohérent et maîtrisé

Pour permettre au territoire d'améliorer la qualité de vie de ses habitants, de renforcer son tissu économique, de favoriser l'innovation, d'aménager les espaces d'une manière durable et solidaire ou encore d'assurer la fluidité des déplacements, la communauté urbaine est engagée dans un programme d'investissement soutenu.



À travers plus d'une cinquantaine d'opérations d'investissement majeures, le territoire a commencé à se métamorphoser. En dépit d'un contexte financier contraint, la communauté urbaine conduit une politique ambitieuse grâce à son changement d'échelle et à sa capacité à se structurer autour de grands enjeux fédérateurs.

Elle s'est dotée des moyens pour suivre précisément l'avancée et la coordination

de ces grands chantiers. Cette organisation lui assure, d'une part, une vision globale et d'autre part, de vérifier que les objectifs sont bien atteints, que les échéances et les délais sont bien respectés, d'alerter sur les aléas ou les risques et de décider d'éventuels réajustements ou réorientations.

Éole, un souffle de renouveau

En 2024, le territoire de GPS&O sera relié à la ligne RER la plus interconnectée d'Île-de-France. Le projet Éole, le prolongement de la ligne E jusqu'à Mantes-la-Jolie, va améliorer la mobilité au quotidien, renforcer l'attractivité économique et touristique.



Les abords de la gare de Poissy vont changer de visage et bénéficier d'améliorations avec l'arrivée du RER E en 2024

Longtemps restée à l'état de vœu pieu, la création d'une ligne de RER reliant Paris (Haussmann - Saint-Lazare) à Mantes-la-Jolie via La Défense est aujourd'hui concrètement sur les rails. Des travaux sont en cours sur les voies, le creusement du tunnel à Nanterre est lancé, des gares sont réaménagées comme celle des Clairières de Verneuil, inaugurée en septembre 2019, ou vont être créées (Porte Maillot, La Défense et Nanterre La Folie)...

La totalité de la ligne Éole - acronyme signifiant Est Ouest Liaison Express - sera en service en 2024. Ce prolongement va révolutionner les mobilités en assurant un lien direct entre GPS&O et le Grand Paris, l'un des plus grands bassins d'emploi et d'activités d'Europe. Il va également sensiblement améliorer les déplacements à l'intérieur même du territoire.

QUARTIERS DE GARE : GPS&O À LA MANŒUVRE

L'arrivée du RER va se traduire par une transformation des gares qui disposeront d'une part de toutes les fonctions multimodales (bus, co-voiturage, stationnement, vélos, accès piétons...) et s'adapteront à une fréquentation en hausse. Ces travaux doivent débuter en 2020 (Villennes-sur-Seine, Verneuil/Vernouillet, Clairières de Verneuil, Mantes Station et Aubergenville), au 1^{er} semestre 2021 (Les Mureaux) et à partir de 2022 (Épône-Mézières, Poissy, Mantes-la-Jolie).

Des aménagements adaptés

Les quartiers autour de ces pôles de mobilité vont se développer en termes de logements, de commerces, d'activités économiques... et être requalifiés (voirie, aménagements urbains...). Les enjeux diffèrent selon leur environnement, leurs spécificités et les attentes des ac-

teurs locaux. L'équipe mixte, composée d'agents de la communauté urbaine et du Département, y travaille avec la volonté de respecter l'équilibre de chacune des communes.

3 typologies ont été définies :

Les gares en cœur de ville (milieu urbain)

- ▶ Mantes-la-Jolie
- ▶ Mantes Station
- ▶ Poissy
- ▶ Les Mureaux

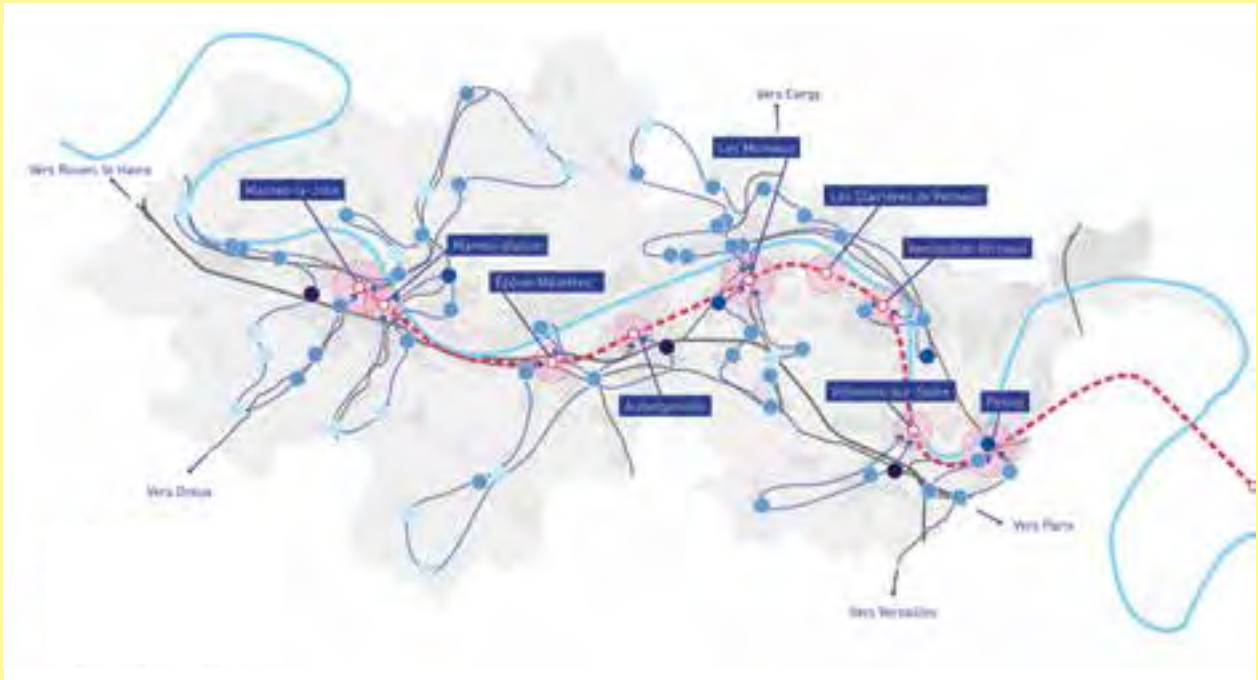
Les gares avec un fort potentiel de développement

- ▶ Vernouillet-Verneuil
- ▶ Épône-Mézières
- ▶ Aubergenville-Elisabethville

Les gares au cœur d'un environnement résidentiel

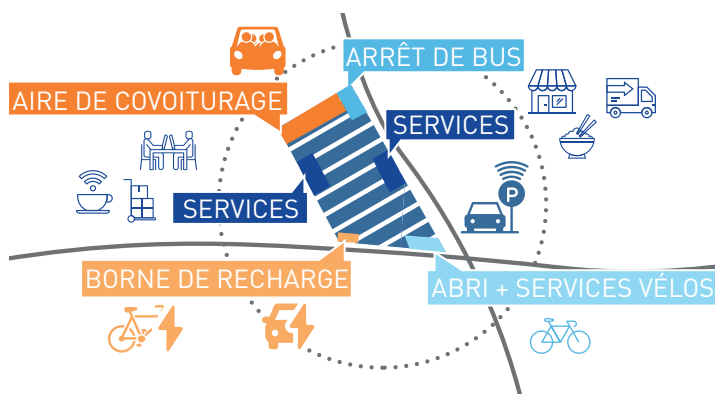
- ▶ Les Clairières de Verneuil
- ▶ Villennes-sur-Seine

77 hubs multiservices à l'horizon 2024



La communauté urbaine a lancé en 2019 une opération expérimentale et innovante de maillage de son territoire. Elle doit aboutir à la création de 77 hubs multiservices d'ici 2024. Il s'agit d'un réseau de plateformes physiques assurant une offre multimodale de mobilité pour permettre un rabattement efficace vers les pôles gares tout en proposant des services de la vie quotidienne.

La finalité est non seulement de permettre l'interconnexion entre différents moyens de transport (bus, covoiturage, train, transport à la demande, piéton ou vélo...) mais aussi de mettre en place des services de proximité pour faciliter la vie des habitants (paniers frais, dépôts de pain, relais colis, coworking, foodtrucks...). Un projet qui a été distingué par le Trophée France mobilité en novembre 2019.

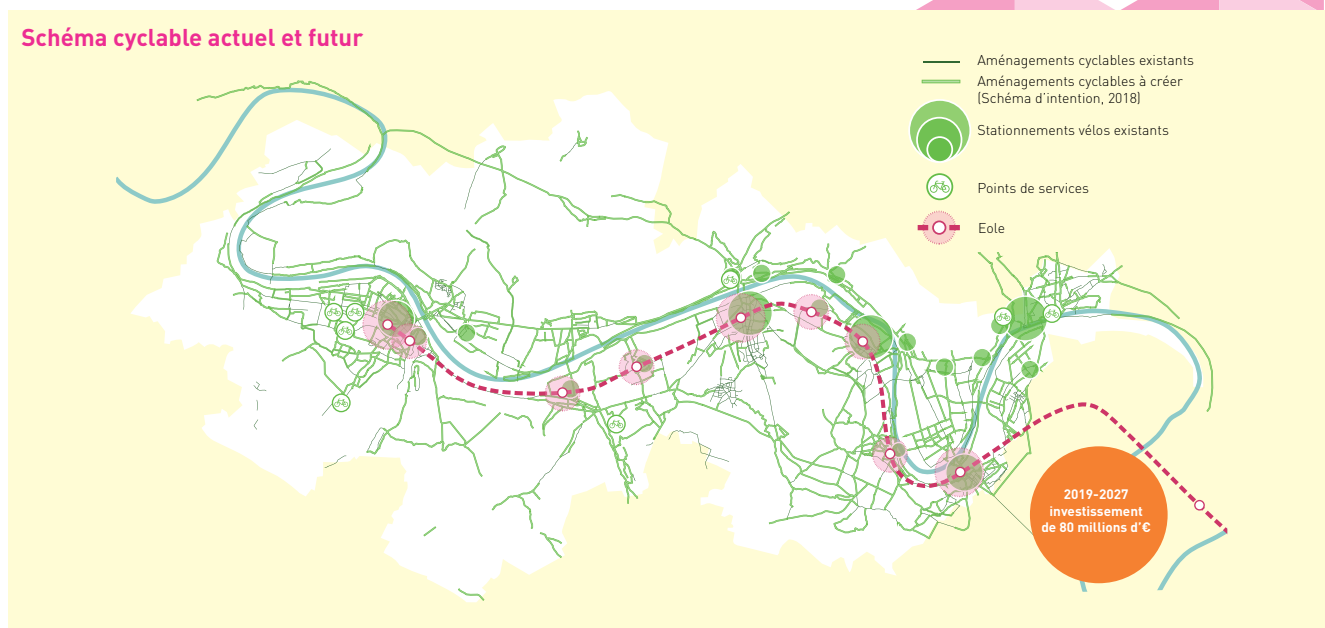


Qu'est-ce qu'un hub ?

Une plateforme physique proposant une offre de services mobilité (bus, covoiturage, vélo, bornes de recharge électrique...) associée à une offre de service de proximité (alimentation, dépôt de colis, foodtrucks...).

Cap sur la transition écologique

Trouver l'équilibre entre le développement d'un côté et la protection de l'environnement ou des ressources de l'autre, telle est la volonté clairement affirmée par GPS&O. Mobilité, mix énergétique, construction... : tous les projets communautaires s'inscrivent dans une logique de développement durable.



VÉLO, BOULOT, RANDO...

Aujourd'hui, GPS&O dispose d'un réseau cyclable dense mais discontinu. Le schéma directeur adopté en 2019 a vocation à :

► **Renforcer et densifier le réseau existant** (franchir les coupures urbaines ou naturelles ; permettre un rabattement

vers les gares, les zones d'activités et les établissements scolaires ; pacifier les cœurs de bourgs)

- **Développer l'offre de stationnement des vélos**
- **Augmenter l'offre de service** (utilitaire et loisirs/tourisme)
- **Mettre en place des outils de suivi**

DES PASSERELLES POUR STIMULER LES MOBILITÉS DOUCES

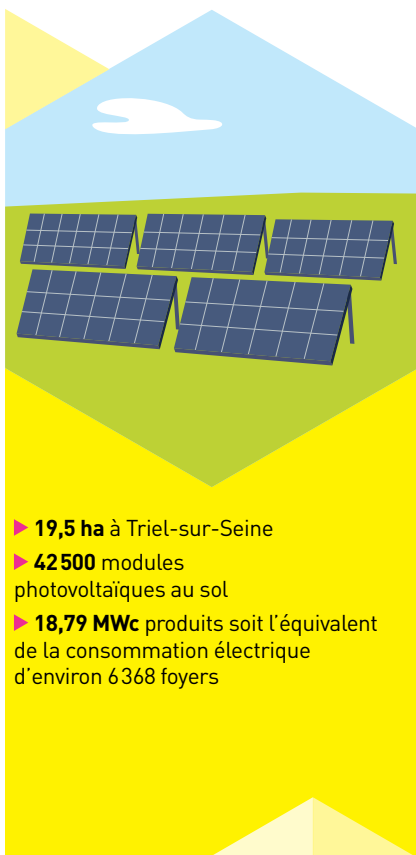
Offrir de meilleures conditions de circulation et des voies sécurisées aux piétons, aux cyclistes, aux rollers... tout en valorisant les berges de Seine, c'est l'objectif de 2 programmes dédiés aux mobilités douces sur le territoire. GPS&O est partenaire de ces opérations d'ampleur.

Après l'inauguration du 1^{er} tronçon de la Grande Passerelle entre Mantes-la-Jolie et l'Île aux Dames en septembre 2019, l'ensemble du projet sera complété par la restauration du Vieux Pont de Limay, actuellement coupé, jusqu'à la Maison du Passeur à Limay, rive droite. L'ensemble est évalué à 9,57 M€ HT, dont 14 % à la charge de GPS&O.

À l'horizon 2022, c'est l'aménagement d'une passerelle entre Poissy et Carrières-sous-Poissy qui sera lancé pour faciliter l'accès au pôle gare (Éole, Tram 13...) ou au Parc du Peuple de l'herbe. Ce chantier est évalué à 18 M€.



Une passerelle dédiée aux mobilités douces va relier Poissy et Carrières-sous-Poissy



- ▶ **19,5 ha** à Triel-sur-Seine
- ▶ **42 500** modules photovoltaïques au sol
- ▶ **18,79 MWc** produits soit l'équivalent de la consommation électrique d'environ 6 368 foyers



Le parc solaire à Triel-sur-Seine permettra de produire l'équivalent de la consommation électrique de plus de 6 300 foyers

LES PARCS SOLAIRES VONT RAYONNER

Le projet d'une ferme solaire de 19,5 ha à Triel-sur-Seine, porté par Urbasolar l'un des leaders français dans ce domaine, a été retenu en septembre 2019 par la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE). Sa mise en service, prévue à la fin du 1^{er} semestre 2021, permettra de produire l'équivalent de la consommation électrique d'environ 6 368 foyers.

Cette centrale photovoltaïque au sol d'une puissance de 18,79 MWc renforcera le positionnement de la communauté urbaine en faveur des énergies « vertes » et donnera une nouvelle vocation à une partie du Cœur Vert, un espace de la boucle de Chanteloup à l'abandon depuis la pollution de ses sols.

Un 2^e parc solaire, porté cette fois par le groupe Total et d'une puissance d'environ 23,5 MWc, va aussi voir le jour à Gargenville. Enfin, GPS&O soutient, dans le cadre du programme Terres d'industrie, un projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur le site d'ArianeGroup aux Mureaux.

MOBILISATION CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES DE DÉCHETS

Depuis 2016, la communauté urbaine veille et intervient dans la plaine de Carrières/Triel/Chanteloup dans la limite de ses domaines de compétence fixée par la loi. Face à l'aggravation de la situation sur ce site d'une trentaine d'hectares transformé au fil des années en vaste décharge à ciel ouvert, la mobilisation s'amplifie en partenariat avec l'État, le Département des Yvelines, l'Epamsa, la Région.

Si l'existence de nombreux propriétaires privés, parfois difficilement identifiables, rend la situation complexe, la communauté urbaine et ses partenaires ont passé la vitesse supérieure fin septembre 2019. Un appel à projets d'initiatives privées a été

lancé pour le nettoyage et la requalification des lieux. L'objectif est de sélectionner une candidature mêlant projet paysager, environnemental et économique afin de stopper les dépôts sauvages, de sécuriser le site, d'améliorer la qualité des sols et de favoriser un développement économique local respectueux de l'environnement. La sélection du lauréat est prévue au printemps 2020.

LES RÉSEAUX DE CHALEUR AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La communauté urbaine gère 2 réseaux de chaleur, alimentés par des chaufferies biomasses produisant une énergie plus respectueuse de l'environnement et à un prix compétitif. Ils ont été récom-



Les réseaux de chaleur à Mantes-la-Jolie et aux Mureaux alimentent l'équivalent de 11 300 foyers

pensés en 2018 et en 2019 par le label « écoréseau de chaleur », qui distingue et met en avant les performances environnementales, économiques et sociales.

À Mantes-la-Jolie, l'énergie biomasse représente la part la plus importante du réseau (52%), complétée par le gaz (8%) et la cogénération (40%). L'équipement qui rayonne sur le Val Fourré est doté de 13,7 km de réseaux et 94 sous-stations. Il produit de la chaleur pour l'équivalent de 9 000 logements (85 519 MWh) pour un coût moyen de 72,84 € HT/MWh.

Il va s'étendre à d'autres équipements du quartier dans les années à venir, soit une augmentation de sa capacité de 4 978 kW.

Aux Mureaux, le réseau alimente les quartiers Grand Ouest, Vigne Blanche et Musiciens (2 300 équivalents logements) grâce à l'unité biomasse (65,7%), du gaz/fioul (19,6%) et de la cogénération (14,7%). Le coût moyen est de l'ordre de 80,65 € HT/MWh. Ce réseau est lui aussi voué à se développer pour des copropriétés,

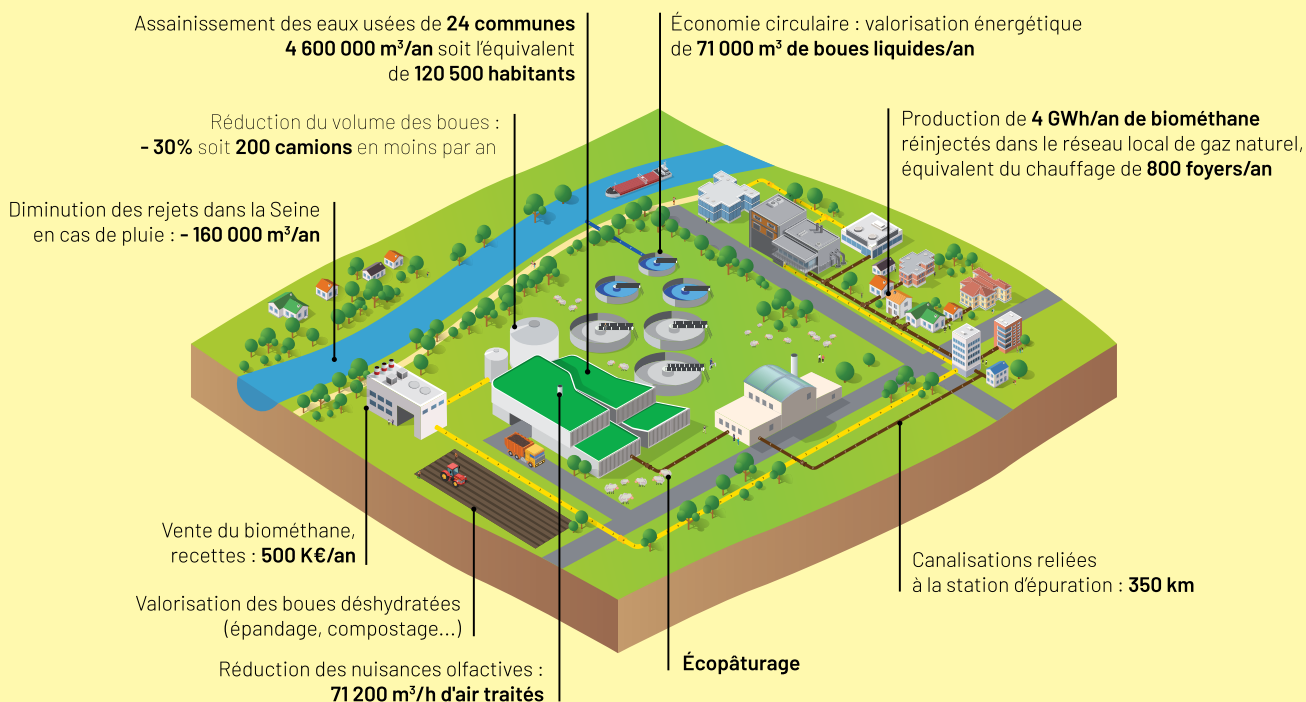
des bailleurs sociaux et d'autres sites. Sur le territoire de la communauté urbaine, il existe également plusieurs réseaux de chaleur privés, notamment à Carrières-sous-Poissy et à Achères.

GPS&O TRANSFORME SES EAUX USÉES EN GAZ VERT !

C'est une station d'épuration innovante qui a été inaugurée le 3 décembre 2019 aux Mureaux. Pour la première fois en Île-de-France, un équipement produit du gaz vert à partir du traitement de ses eaux usées !

La station d'épuration communautaire va produire 4 GWh/an de biométhane, de quoi alimenter en eau chaude et en chauffage l'équivalent de 800 logements basse consommation tout en contribuant à la stratégie de lutte contre le réchauffement climatique de GPS&O. 24 communes des environs sont raccordées à cette station qui a augmenté ses capacités de traitement et amélioré la qualité de ses rejets dans la Seine.

Station d'épuration des Mureaux





Le territoire de GPS&O est l'un des mieux équipés en bornes de recharge électrique

LES BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE SE DÉPLOIENT

Pour accompagner la montée en régime du marché des véhicules électriques, GPS&O s'implique dans le déploiement des bornes de recharge sur son territoire. En 2018, la communauté urbaine a adhéré au groupement de commande du Syndicat d'Énergie des Yvelines avec l'objectif d'aménager ces équipements à grande échelle et d'intégrer un vaste réseau comprenant 77 partenaires publics.

Dans une première phase, 38 bornes seront installées. Elles s'ajouteront aux 35 existantes. Cette concentration fait de GPS&O, pionnier en la matière, un des territoires les mieux équipés à une échelle aussi vaste.

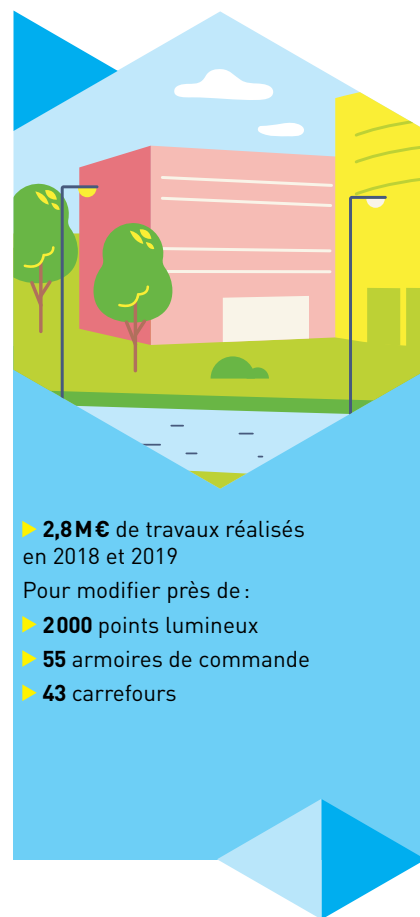
LA DÉCARBONATION GAGNE DU TERRAIN

Diminuer le niveau de calcaire contenu dans l'eau potable, c'est l'objectif de la décarbonation. Une eau adoucie, donc de meilleure qualité, se traduit aussi par une baisse des dépenses des foyers liées à la maintenance ou au remplacement des équipements, à l'achat de produits ménagers d'entretien et à une diminution de la consommation d'énergie.

Depuis 2018, l'unité de décarbonation de l'usine Suez de Flins/Aubergenville est opérationnelle. Elle alimente en eau potable 500 000 habitants dont 130 000 de la communauté urbaine. Les unités de production de Buchelay et Follainville-Dennemont (90 000 habitants) seront également équipées en 2021. GPS&O a aussi lancé des études pour l'usine communautaire de production d'eau potable à Vernouillet qui dessert cette commune ainsi que Verneuil-sur-Seine et Chapet.

UN ÉCLAIRAGE PUBLIC PLUS PERFORMANT ET PLUS ÉCONOME

L'éclairage public et la signalisation tricolore lumineuse sont des vecteurs importants d'économie d'énergie. La communauté urbaine gère près de 50 000 points lumineux majoritairement équipés de lampes sodium et de ballons fluorescents, tous deux très énergivores. Voilà pourquoi le LED les remplace progressivement.



▶ **2,8M€** de travaux réalisés en 2018 et 2019

Pour modifier près de :

- ▶ **2000** points lumineux
- ▶ **55** armoires de commande
- ▶ **43** carrefours

Renforcer l'attractivité, cultiver le bien-vivre



Le territoire va bénéficier d'un rayonnement national et international grâce à la construction du PSG Training Center à Poissy

GPS&O RÊVE PLUS GRAND AVEC LE PSG TRAINING CENTER

C'est à l'été 2022 que le centre d'entraînement et de formation du Paris Saint-Germain doit officiellement ouvrir ses portes à Poissy. L'espace de 74 ha, situé sur les Terrasses de Poncey et directement desservi par l'A13 et l'A14, est appelé à s'affirmer comme un puissant vecteur d'image pour faire rayonner le territoire en France comme à l'étranger.

Depuis 2016, la ville, GPS&O et le Département accompagnent le PSG dans ce programme. La communauté urbaine a engagé une procédure de déclaration de projets, approuvée en juillet 2018. Elle va aussi réaliser le dévoiement de la route d'accès et des réseaux d'une partie de la rue de la Bidonnière début 2020.

Le PSG Training Center accueillera les footballeurs mais aussi les handballeurs et les judokas du club sur un site à la fois ultra-moderne et respectueux de l'environnement. Sa réalisation s'accompa-

gnera de la création de 1000 emplois en phase de construction et de 70 à 100 emplois directs en phase de fonctionnement.

UN CENTRE NATIONAL DE L'ARBITRAGE ET DU BÉNÉVOLAT ?

Lancée depuis fin 2018, la réflexion autour de l'aménagement du Centre national de l'arbitrage et du bénévolat (CNAB), un projet porté par la communauté urbaine, se poursuit. Une étude de faisabilité, de dimensionnement et de modèle économique est en cours depuis 2019 pour une ouverture espérée en 2021.

L'idée est de créer un équipement dédié au recrutement et à la formation des arbitres ainsi que des bénévoles, leur permettre d'échanger, de faire évoluer l'exercice de leurs pratiques et de valoriser leurs activités. Cette structure comprendrait un gymnase, des installations extérieures (stade, piste d'athlétisme...), des salles de formation et d'examen ainsi que des structures d'hébergement et de restauration.

Ce projet devait à l'origine répondre à un besoin à l'échelle du territoire communautaire mais il a rapidement pris une dimension nationale. Presque tous les acteurs et responsables du monde sportif ou associatif consultés - de la ministre des Sports, aux fédérations en passant par la Région, Paris 2024 ou l'UNSS... - se disent vivement intéressés.

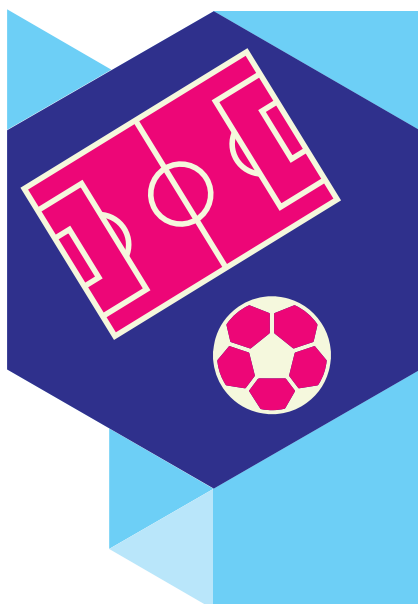
▶ **247 000** arbitres principalement amateurs mais aussi de haut niveau ou professionnels en France.

▶ **3,2** millions de bénévoles.

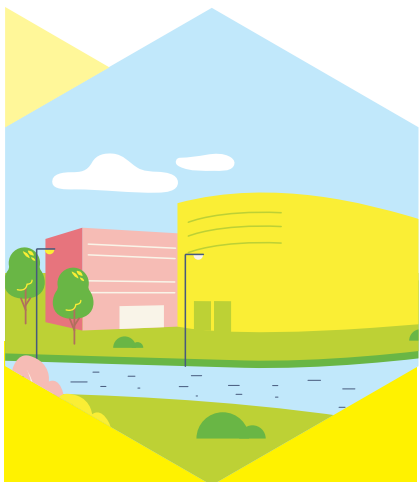
UN PARFUM DE JO ?

Le territoire pourrait être étroitement associé aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Outre le label Terre de Jeux, le stade nautique communautaire à Mantes-la-Jolie pourrait devenir Centre de Préparation aux JOP 2024. En clair, il servirait de camp de base pour les délégations étrangères souhaitant s'entraîner avant les épreuves officielles d'aviron et de canoë-kayak prévues sur le bassin de Vaires-sur-Marne.

Reste à dimensionner le chantier (aménagement de l'espace Guyader, hébergement, pôle médical, travaux sur la profondeur du plan d'eau...) et à évaluer les coûts avant de lancer cette opération.



- ▶ **300 M€** d'investissements principalement financés par le PSG
- ▶ Un espace global de **74 ha** dont 92% d'espaces verts
- ▶ **17** terrains de football dont 1 terrain couvert
- ▶ Un stade de **5 000** places dont 3 000 assises, le plus grand des Yvelines
- ▶ **2** terrains de handball
- ▶ **2** dojos pour le judo
- ▶ Des hébergements pour l'équipe professionnelle de football et pour les jeunes en formation
- ▶ **1** club-house
- ▶ **1** espace restauration
- ▶ **1** amphithéâtre de 150 places



► **20%** des emplois du territoire sont liés à l'industrie, soit 25 000 au total (2 fois plus par rapport à la Région)

4 SECTEURS PHARES

Automobile

- **12 000** emplois
- **50** établissements

Aéronautique/spatial/défense

- **4 500** emplois
- **70** établissements

Éco-industries

- **4 500** emplois
- **250** établissements

Facture instrumentale

- **800** salariés
- **3** établissements

GPS&O, TERRITOIRE D'INDUSTRIE

L'histoire économique du territoire est intimement liée à l'industrie. Durant les 30 Glorieuses, de grands sites principalement du secteur automobile s'implantent ou se développent. Touché par la désindustrialisation dans les années 70, le territoire cherche aujourd'hui à réinventer cette vocation.

Cette volonté est récompensée par l'obtention du label national Territoire d'Industrie, une initiative du gouvernement et du Conseil National de l'Industrie. Cette reconnaissance est assortie de 17 mesures d'accompagnement (financements, diagnostics, formation, innovation...) et d'une enveloppe de 1 360 M€ pour les 141 territoires retenus. 3 principaux axes de développement ont été retenus par la communauté urbaine : recruter, attirer et innover. Elle a également identifié 4 projets porteurs :

- **Un centre territorial des compétences industrielles**
- **Un centre de ressources industrielles à la facture instrumentale**
- **L'implantation de panneaux photovoltaïques** sur bassin de rétention de crue
- **Le maillage de lieux d'innovation :** Seqens'Lab (centre d'accélération de 34 000 m² dédié à un écosystème pharma et chimie de spécialités ; centre open innovation pour l'automobile)

UN INCUBATEUR POUR BOOSTER L'INNOVATION

En début d'année 2020, GPS&O disposera de son incubateur. Ce lieu doté de services spécialisés est indispensable pour attirer de nouveaux projets innovants. Installé à Mantes-la-Jolie, il a vocation à soutenir une soixantaine de projets par an, portés par des étudiants, des salariés, des créateurs ou des dirigeants de PME inscrits dans un process d'innovation. Les objectifs :

- **Ancrer les talents du territoire** et capter de nouveaux projets innovants
- **Construire une offre de service haut de gamme**, en amont des pépinières et hôtels d'entreprise
- **Créer un lieu d'innovation** dédié et ouvert, facteur d'attractivité et de visibilité



La filière automobile est le plus important pourvoyeur d'emplois industriels sur le territoire avec 12 000 postes

UNE MEILLEURE DESSERTE POUR LES ZONES DE L'OUEST MANTOIS

Fluidifier et sécuriser l'accès aux zones économiques et commerciales de l'Ouest du Mantois, c'est l'objectif d'un ambitieux programme d'infrastructures routières mené depuis 2016 par GPS&O. Il touche aujourd'hui à sa fin avec le dédoublement de la sortie 13 de l'A13. Ce dernier aménagement permettra dans quelques mois de mieux réguler les flux de circulation et d'améliorer la sécurité routière.

La future bifurcation sur la bretelle de sortie permettra aux véhicules de rejoindre directement le nouveau pont menant vers l'Ouest de la zone à partir du printemps 2020. Cette réalisation est la dernière pierre d'une opération d'un montant global d'environ 16 M€ :

- ▶ **La construction d'un pont** 2x2 voies au-dessus des voies ferrées opérationnel depuis fin 2018
- ▶ **La requalification du boulevard de la Communauté** en boulevard urbain
- ▶ **L'aménagement d'une voie en double sens de Transport en commun en site propre** depuis l'avenue de la Grande Halle vers les Gravieres
- ▶ **La création et/ou l'amélioration d'itinéraires piétons et cycles**

Les parcs d'activité économique voient plus grand

Limay (Hauts repositoires)

365 ha, extension de 35 ha dont les acquisitions ont débuté en 2019 et des procédures environnementales lancées d'une durée d'au moins 3 ans.

- ▶ **430 établissements** sur le pôle, 40 sur le parc
- ▶ **4 500 salariés** sur le pôle, 660 sur le parc

ENJEUX : répondre au projet de croissance industrielle de Nextpharma en réalisant, dans un premier temps, une nouvelle voie de desserte ; consolider l'ancrage des entreprises présentes ; établir un schéma d'aménagement conduisant au développement et à l'attractivité du parc avec des services (économie circulaire, mobilité) ; être complémentaire avec la plateforme multimodale portuaire de Limay.



- ▶ **1 240 véhicules** en heure de pointe à la sortie 13 de l'A13
- ▶ **11 accidents** recensés depuis 2016 sur la bretelle dont 1 mortel
- ▶ **4 800 salariés** sur le pôle Ouest Mantois
- ▶ **260 entreprises** et commerces



Les Mureaux

- ▶ **79 ha** extension de 36 ha
- ▶ **2 440 salariés** sur l'ensemble du pôle, **120 établissements**

ENJEUX : lancée en 2019, l'opération vise à connecter plusieurs zones d'activité et va se poursuivre en 2020 par une étude de programmation urbaine. La livraison de la nouvelle voie Bérégovoy est prévue pour 2021.

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DES CŒURS DE VILLE

Améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes et conforter leur rôle de moteur de ces dernières dans le développement du territoire, c'est la double ambition du plan national Action Cœur de Ville initié en 2018. Parmi les 222 collectivités bénéficiaires en France, 3 pôles de GPS&O ont été retenus : Poissy, Mantes-la-Jolie/Limay et Les Mureaux/Meulan.

Le programme d'investissement sera défini en fonction des attentes de chaque collectivité autour des thèmes suivants :

- ▶ **La réhabilitation-restructuration** de l'habitat en centre-ville
- ▶ **Le développement** économique et commercial
- ▶ **L'accessibilité**, les mobilités et connexions
- ▶ **La mise en valeur** de l'espace public et du patrimoine
- ▶ **L'accès** aux équipements et services publics

L'État mobilise 5Mds€ et GPS&O investit également pour la réalisation d'études complémentaires (mobilité, habitat, commerces, programmation urbaine...) permettant de redynamiser ces centres-villes.

LA MÉTAMORPHOSE DE LA PLACE FOUILLÈRE À CONFLANS-SAINTE-HONORINE

C'est le premier grand chantier d'aménagement de voirie mené par GPS&O, en partenariat avec le Département et la ville. En bord de Seine, la place Fouillère s'est transformée entre novembre 2017 et mai 2019. Ce lieu em-

Gargenville (Les Garennes)

- ▶ **21 ha** restructuration de 3 ha
- ▶ **40 établissements**
- ▶ **450 salariés**

ENJEUX : débutés en octobre 2018 avec l'acquisition de 3 ha, les travaux vont être lancés au 1^{er} semestre 2020 pour une durée de 6 à 8 mois. Un acte de vente a été signé en décembre 2019.

blématique rassemble commerces et restaurants, accueille le marché et les bateaux de croisière (40 000 touristes par an) ainsi que de nombreux événements de la vie locale.

L'espace a été repensé pour en faire un lieu de vie et de convivialité avec la réalisation d'une place polyvalente, améliorer le cadre de vie et la qualité des espaces publics, renforcer le lien entre les bords de Seine et le centre-ville, faciliter les flux piétons et cyclistes, offrir des promenades sur les berges, aménager une nouvelle aire de stationnements.



- ▶ 4,5 M€ investis
- ▶ 295 000 pavés en granit installés
- ▶ 950 fleurs, plantes et arbres nouveaux

UN NOUVEAU CAP POUR LES BORDS DE SEINE À VERNEUIL-SUR-SEINE

Cette ancienne friche industrielle située entre 2 étangs de l'Île de loisirs doit accueillir : une marina de 150 anneaux, 595 logements, 1 école maternelle et primaire, 3 600 m² de commerces. Le conseil communautaire a délibéré sur le sujet en septembre 2019 et les premières livraisons de logements sont attendues en 2024.

RENOUVELLEMENT URBAIN : CHANTELOUP-LES-VIGNES PRÉPARE SA MUE

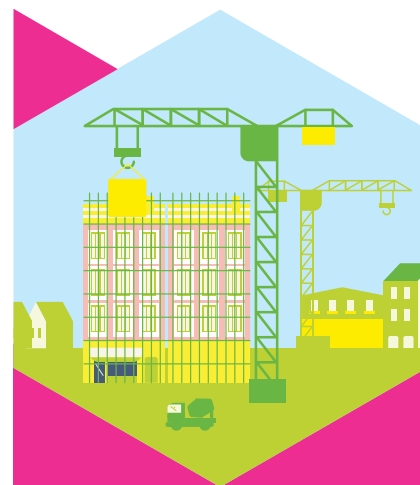
Après une phase de concertation avec les habitants en 2019, la démolition de 20 logements au Trident en 2020 marquera le coup d'envoi de l'importante opération de renouvellement urbain dont va bénéficier Chanteloup-les-Vignes jusqu'en 2027 grâce au lancement de la 2^e grande phase de l'ANRU.

Cette opération centrée sur le quartier de la Noé est estimée à plus de 43 M€. Elle inclut la création d'une Cité Éducative, label d'excellence visant à lutter contre les inégalités socio-économiques qui touchent les citoyens les plus modestes dès l'enfance. Des programmes similaires vont aussi voir le jour à Mantes-la-Jolie et aux Mureaux.

Plus globalement, le projet de rénovation urbaine de la Noé, piloté par GPS&O et la commune, en partenariat avec le Département des Yvelines, l'État (ANRU), la Région Île-de-France, les bailleurs sociaux, a pour objectif de transformer en profondeur le quartier et d'en modifier l'image.

Une ambition qui se traduit par plusieurs actions :

- ▶ **Restructurer l'espace public** et repenser les accès routiers
- ▶ **Proposer une offre éducative renforcée** pour lutter contre le déterminisme social
- ▶ **Diversifier l'offre résidentielle** (création de 16 200 m²) et aménager 700 m² de commerces et équipements de proximité
- ▶ **Obtenir le label Écoquartier**



Renouvellement urbain à Chanteloup-les-Vignes

- ▶ 8 ans de travaux jusqu'à fin 2027
- ▶ 43,5 M€ investis
- ▶ 18,4 M€ (42,5%) par le Département
- ▶ 10,5 M€ (24,3%) par l'État via l'ANRU
- ▶ 8,4 M€ (19,5%) par les bailleurs
- ▶ 3,2 M€ (7,3%) par GPS&O
- ▶ 1,5 M€ (3,3%) par la Région
- ▶ 1,5 M€ (3,1%) par la ville
- ▶ 1 cité éducative
- ▶ 260 logements créés pour 20 démolis
- ▶ 700 m² de nouveaux commerces et équipements de proximité



La 2^e grande phase de l'ANRU sera lancée dès 2020 à Chanteloup-les-Vignes pour une durée de 8 ans de travaux

LE MISCANTHUS FAIT BATTRE LE CŒUR VERT

Depuis 2010, une parcelle expérimentale de 8 ha de miscanthus est cultivée à Chanteloup-les-Vignes. La production de cette plante aux vertus dépolluantes est valorisée sous forme de paillage depuis 2013. Fin 2018, l'association Biomis a obtenu le soutien financier de l'État pour structurer et industrialiser la filière avec plusieurs débouchés potentiels (écoconstruction et plastiques biosourcés). GPS&O est retenu comme un des 4 territoires d'ancrage.

En septembre 2019, une convention a été passée entre GPS&O, l'EPAMSA et l'EPF d'Île-de-France visant des objectifs :

- ▶ **Paysagers** : valoriser l'image, offrir un lieu de promenade
- ▶ **Environnementaux** : traiter la pollution et améliorer la qualité des sols, contribuer à stopper les dépôts sauvages, maintenir des continuités écologiques
- ▶ **Économiques** : favoriser l'implantation d'activité notamment dans le secteur de la production d'énergie renouvelable, alimenter des filières «écoconstruction» ou agricoles (biomasse, agriculture hors-sol...)
- ▶ **Sociaux** : développer l'insertion professionnelle, stopper les occupations illicites

PREMIÈRES ÉBAUCHES POUR LE MUSÉE LE CORBUSIER

En partenariat avec la ville de Poissy, la Fondation Le Corbusier et le Centre des Monuments Nationaux pour le compte de l'État, la communauté urbaine œuvre en faveur de la création d'un musée dédié à l'œuvre de Le Corbusier à Poissy avec le soutien de la Région et du Département. Il pourrait s'implanter en face de la Villa Savoye, l'une des réalisations emblématiques du célèbre architecte qui a été classée le 17 juillet 2016 au patrimoine mondial de l'UNESCO.

L'objectif est d'y rassembler les travaux de celui qui a été architecte mais aussi urbaniste, plasticien et designer. Un fonds d'environ 400 000 documents serait ainsi valorisé au sein d'espaces de présentation de collections, de documentaires, de recherches ou pédagogiques. Après une étude de faisabilité validée en octobre 2019, un conseil scientifique va se mettre en place ainsi qu'une étude de programmation en 2020. Le planning prévoit un

concours d'architecture international puis des études de conception (2021/2023). Les travaux pourraient ensuite débiter avant une ouverture du musée en 2027.

UN NOUVEL ENVOL POUR LE THÉÂTRE DE LA NACELLE

Équipement culturel dédié au spectacle vivant, le Théâtre de la Nacelle à Aubergenville est la seule salle de spectacle gérée par la communauté urbaine. Construite en 1989, elle nécessite une rénovation pour mieux tenir son rôle de «tête de réseau» pour le spectacle vivant sur l'ensemble du territoire. L'objectif est également d'obtenir son classement en «scène conventionnée» par l'État.

La remise aux normes du bâtiment nécessite un chantier estimé à 14 mois qui devait être lancé en 2021. Elle sera accompagnée du développement d'une direction artistique avec l'objectif de devenir une scène conventionnée. Le budget prévisionnel est estimé à 3,7M€.

DE NOUVEAUX CHAPITRES POUR LA LECTURE PUBLIQUE

Développer le goût de la lecture auprès de tous les publics, c'est l'un des objectifs de la politique culturelle de GPS&O en lien avec les communes et les professionnels du territoire.



Avec la médiathèque aux Mureaux au cœur du réseau de lecture publique (5 agents dédiés), cet engagement se traduit déjà par :

- ▶ **33** communes participant à des actions partenariales
- ▶ **9** bibliothèques
- ▶ Circulation des documents sur ce réseau informatisé
- ▶ **1** portail pour toutes les bibliothèques avec les ressources numériques en 2020



Le futur musée sera construit en face de la villa Savoye à Poissy, l'une des réalisations emblématiques de Le Corbusier



Les croisières fluviales est l'une des clés du développement touristique de la communauté urbaine

NAISSANCE DE L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

L'Office de tourisme intercommunal de GPS&O a vu le jour le 10 décembre 2019. Il est chargé de promouvoir et de développer une offre attractive à destination des touristes et des habitants avec une ambition : faire du territoire une étape incontournable sur la carte touristique entre Paris et la Normandie. Il dispose d'atouts à valoriser :

- ▶ **La Seine** (croisières et promenades, plaisance, animations, itinéraire "La Seine à Vélo"...)
- ▶ **Les espaces naturels** (activités de pleine-nature...)
- ▶ **Le patrimoine et les musées** (impressionnisme, architecture, batellerie...)
- ▶ **Les savoir-faire** (agrotourisme et produits locaux, patrimoine industriel...)

Cet OTI va rayonner sur l'ensemble du territoire en impliquant les professionnels locaux, dont son nouveau président Antoine Courtois, les élus et les habitants.

Un office du tourisme itinérant

Autre nouveauté, l'office sera doté d'une petite structure mobile qui permettra d'aller à la rencontre du public lors de différents événements de la vie locale. Un site web dédié est à l'étude et le partenariat avec le Département et l'Axe Seine sera conforté.

UN TERRITOIRE EN ACTION



Des labels, des prix et des distinctions...

Environnement

► Les mesures du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), adopté en décembre 2019, ont été élaborées en lien avec Cit'ergie. Ce programme de management et de labellisation récompense les collectivités mettant en œuvre une politique climat-air-énergie ambitieuse et associant des acteurs du territoire.

► Amorce est le 1^{er} réseau français d'information, de partage d'expériences et d'accompagnement des collectivités en matière de transition énergétique. Il a décerné en décembre 2019 son label Ecoréseau de chaleur à GPS&O pour ses 2 unités aux Mureaux et à Mantes-la-Jolie.

► Le Parc du Peuple de l'herbe a décroché le 9 mars 2018 le Grand Prix national « Milieux humides et

Urbanisme 2017 », décerné par les ministères de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. Cette distinction récompense l'exemplarité de l'aménagement réalisé à Carrières-sous-Poissy par la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise et le département des Yvelines.

Sport

► La communauté urbaine a été labellisée « Terre de Jeux 2024 » mardi 26 novembre 2019 lors du congrès des maires de France. Elle fait partie des 500 premières collectivités distinguées. GPS&O s'engage à promouvoir l'olympisme et ses valeurs et bénéficiera du coup de projecteur des JO pour valoriser ses pratiques sportives.

Mobilité

► GPS&O a été récompensé par le Trophée France mobilité en novembre 2019. Ce prix a été remis par Jean-Baptiste Djebbari, secrétaire d'État aux Transports, à Philippe Tautou pour encourager le programme de création de 77 hubs multiservices d'ici 2024 afin de développer les mobilités.

Développement économique

► GPS&O a reçu le label Territoires d'industrie en septembre 2019. Au-delà de la reconnaissance pour son implication en faveur de cette filière, cette distinction s'accompagne de financements pour réaliser des diagnostics, de la formation, de l'innovation...

Un accompagnement renforcé pour le développement économique

La politique communautaire de soutien à la création et au développement des entreprises repose sur 4 points : soutenir la création et la reprise ; conforter l'appui aux entreprises existantes ; renforcer l'attrait du territoire pour les acteurs économiques extérieurs ; favoriser la création d'emplois.

Elle dispose de différents moyens :

- ▶ **Implantation** : un guichet facilitateur pour gérer 100 à 120 demandes par an
- ▶ **Locaux** : une offre de 1500 m² de bureaux et ateliers répartis dans 11 bâtiments communautaires
- ▶ **Financement** : un soutien aux plateformes d'initiatives locales (200 entreprises financées, 5M€ de prêts d'honneur) ; un co-financement PM'UP (300 000 €)
- ▶ **Formation** : une interface avec les acteurs de l'emploi et de l'insertion (10 entreprises accompagnées, 80 h de conseil)
- ▶ **Innovation** : un programme spécialisé (accompagnement de 30 projets au 1^{er} semestre 2019)

UN PARCOURS DE L'ENTREPRENEUR BIEN BALISÉ

GPS&O propose un accompagnement sur-mesure, de la gestation du projet jusqu'à sa mise en œuvre et son développement :

- ▶ **768 porteurs de projets** rencontrés (660 sensibilisés dans le cadre du Bus de la Création ; 108 participants aux ateliers d'information à la création)

3 pôles de formation à conforter

Outre les établissements classiques, le territoire compte des centres d'apprentissage ainsi que des formations supérieures jusqu'à bac +5.

3 principaux pôles sont recensés :

- ▶ **Mantes** : CFA, IUT, école d'ingénieur, classes préparatoires aux grandes écoles
- ▶ **Les Mureaux** : santé, social, aide à la personne, transition énergétique
- ▶ **Poissy / Conflans** : automobile, nautisme, gestion/administration, artisanat

- ▶ **168 créateurs** dont 28 jeunes entrepreneurs reçus dans le cadre de rendez-vous individuels avec présentation des acteurs et des aides financières

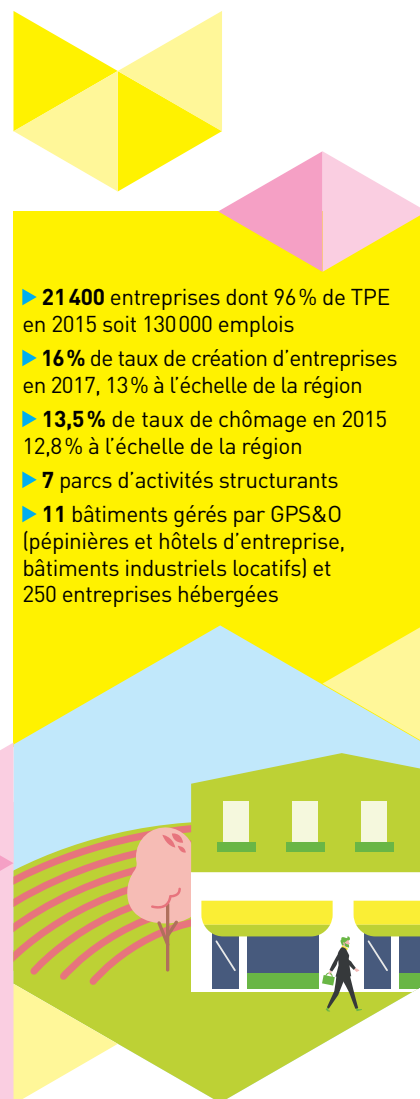
- ▶ **250 entrepreneurs** accompagnés (recueils des besoins et attentes soit 255 h de conseil)

GPS&O ANIME LE TISSU ÉCONOMIQUE

Les services communautaires organisent des ateliers et des rencontres ou des partenariats avec des réseaux comme Essor, les clubs des parcs d'activités... Un Groupe économique stratégique, composé d'entrepreneurs et de directeurs (soutien, innovation, formation, attractivité...) est aussi en place.

Le Prix de l'Entrepreneur, qui connaîtra sa 3^e promotion de lauréats en mars 2020, a fédéré plus de 100 candidats lors des 2 premières éditions.

GPS&O s'implique en animant l'écosystème territorial (forum des métiers, rencontres de la facture instrumentale, French Fab Tour qui attirent près de 5 000 participants) ; en soutenant des structures d'enseignement supérieur (500 étudiants) ; en impulsant des formations sur-mesure (facture instrumentale). La communauté urbaine développe aussi une stratégie d'alliance avec les pôles universitaires (IUT, ISTEY, Mecavenir) et en ouvrant de nouvelles filières (135 étudiants en 3 ans en lien avec l'industrie du futur).



- ▶ **21 400** entreprises dont 96 % de TPE en 2015 soit 130 000 emplois

- ▶ **16 %** de taux de création d'entreprises en 2017, 13 % à l'échelle de la région

- ▶ **13,5 %** de taux de chômage en 2015, 12,8 % à l'échelle de la région

- ▶ **7** parcs d'activités structurants

- ▶ **11** bâtiments gérés par GPS&O (pépinières et hôtels d'entreprise, bâtiments industriels locatifs) et 250 entreprises hébergées

Mobilités : ça bouge sur le territoire !

INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES

Le territoire compte 26 gares SNCF, 14 rive droite (J6), 11 rive gauche (J5) et 1 sur la ligne de Mantes - Paris Montparnasse (N). 2 gares, autres que les futurs pôles Éole, ont bénéficié d'aménagements :

- **Restructuration** à Rosny-sur-Seine
- **Consultation de maîtrise d'œuvre** à Juziers

TRAM 13 EXPRESS

La Déclaration d'Utilité Publique (DUP) du projet dans sa variante urbaine via le centre de Poissy a reçu un avis favorable du Préfet en décembre 2018. Île-de-France Mobilités et la SNCF peuvent maintenant préparer la phase d'études de conception. La Région, le Département et l'État financent à hauteur de 12 M€ la poursuite de ces études.

RÉSEAU DE BUS

Transports en Commun en Site Propre (TCSP)

Des lignes de bus empruntant des voies routières qui leur sont réservées sont à l'étude :

- **Axe Mantes - Limay**
- **Axe Salengro** (de la gare de Mantes-la-Jolie à Magnanville)
- **Axe RD 190** (piloté par le Département) : avant-projet soumis à enquête publique en 2019

Restructuration de lignes

Le réseau de bus compte 117 lignes. GPS&O participe chaque année à hauteur de 7,4 M€ pour leur fonctionnement, leur développement ou leur restructuration. Elle en développe ou restructure certaines. En 2018, la ligne 26 entre Les Mureaux et Poissy via Verneuil-sur-Seine a été repensée avec une meilleure répartition de la desserte et une augmentation de l'offre. Elle a été renforcée par la création de la ligne 29. En janvier 2019, la liaison Poissy - Saint-Germain-en-Laye a été renforcée avec la restructuration des lignes 4, 5 et 24.

PARCS DE STATIONNEMENT

La communauté Urbaine gère 18 parcs de stationnement en ouvrage exploités via 10 contrats. En 2018 et 2019, l'harmonisation de ces contrats s'est poursuivie en tenant compte des spécificités locales et pour réaliser des économies d'échelle.



- **1,5 millions** de déplacements dont les 3/4 à l'intérieur du territoire
- **6 déplacements** sur 10 s'effectuent en voiture
- **26 gares** SNCF
- **117 lignes** de bus
- **18 parcs** de stationnement
- **239 km** d'aménagements cyclables

GPS&O a participé à hauteur de 7,4 M€ en faveur de son réseau de bus et plusieurs lignes ont été améliorées en 2018 et en 2019

Les déplacements à la loupe

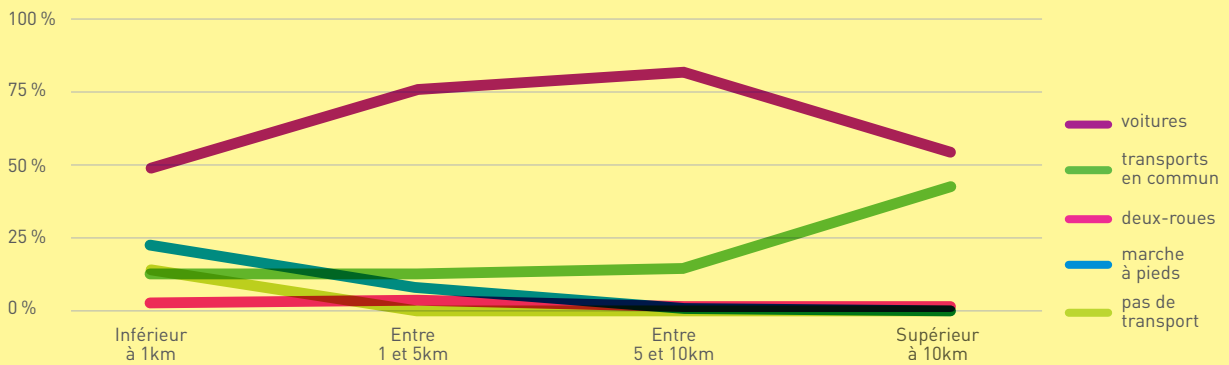
Les déplacements en voiture représentent 6 déplacements sur 10 sur le territoire. Pour disposer d'une vision sur les flux et du trafic générés par les nouveaux projets de voirie, la communauté urbaine a élaboré en 2018 un outil pour approfondir sa connaissance, analyser et proposer des scénarios alternatifs visant

à résorber les bouchons. Il sert de base pour les projets de développements urbains conduits par GPS&O, les communes ou des partenaires privés.

D'autre part, GPS&O a affiné sa connaissance des besoins de déplacements en comparant la distance des déplacements domicile-travail avec l'usage des

différents modes de transport. À titre d'exemple, 49 % des déplacements de moins d'1 km sont réalisés en voiture et seulement 3 % en deux-roues. Ce chiffre met en exergue la pertinence de développer des mobilités douces et un schéma directeur cyclable prend tout son sens.

Usage des modes de transports selon la distance de déplacement domicile-travail des habitants de GPS&O



Total des modes de transports



58 %
voitures, camion,
fourgonnette



31 %
transports
en commun



2 %
deux-roues



5 %
marche
à pieds

3 %
pas de
transport

Une politique de la ville ambitieuse

Sur le territoire, 1 habitant sur 6 réside au sein d'un quartier prioritaire. La politique de la ville s'impose comme un enjeu prioritaire pour GPS&O.

4 contrats de ville ont été signés pour 12 quartiers prioritaires qui concernent :

- ▶ **Limay, Mantes-la-Jolie et Mantes-la-Ville**
- ▶ **Les Mureaux et Ecquevilly**
- ▶ **Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-les-Vignes et Vernouillet**
- ▶ **Poissy, Achères et Conflans-Sainte-Honorine**

Ils reposent sur 3 piliers : l'emploi et le développement économique ; l'habitat et le cadre de vie ; la cohésion sociale (santé, éducation, prévention de la délinquance). Ils sont complétés par des actions en faveur de l'égalité homme/femme, la lutte contre les discriminations, la prévention de la délinquance et de la radicalisation.

RENOUVELLEMENT URBAIN

7 des 12 quartiers prioritaires font l'objet d'études en cours de finalisation pour définir un projet de renouvellement urbain et le programme associé : Mantes-la-Jolie et Les Mureaux (intérêt national) ; Chanteloup-les-Vignes et Limay (intérêt régional) ; Limay, Poissy, Carrières-sous-Poissy et Vernouillet (intérêt départemental).

4 sont conventionnés avec l'ANRU en 2019 et les 3 autres avec le Département. Les premières actions de renouvellement urbain ont été engagées grâce au financement du Plan Amorce du Département des Yvelines dans ces 7 quartiers.



- ▶ **12** quartiers prioritaires
- ▶ **1** habitant sur 6 vit dans un quartier politique de la ville
- ▶ **4** contrats de ville
- ▶ **7** quartiers font l'objet d'un projet de renouvellement urbain
- ▶ **6 000 à 8 000** emplois liés à la rénovation urbaine entre 2020 et 2030 dont 600 réservés à l'insertion

Habitat : de nombreux chantiers

Au-delà de la finalisation du Programme local de l'Habitat intercommunal 2018-2023, de nombreux chantiers ont été menés au titre de cette compétence.

RECONSTITUTION ET RELOGEMENT DANS LE CADRE DES PRU

Le territoire a été retenu par l'ANRU pour mener 4 projets de renouvellement urbain. 797 démolitions sont envisagées dont 682 dans les secteurs ANRU, nécessitant pour ces dernières une reconstitution au 1 pour 1 à l'échelle intercommunale.

LOGEMENT SOCIAL

La Conférence Intercommunale du Logement (CIL) de GPS&O est chargée de définir les orientations en matière d'attributions de logements et de mutations dans le patrimoine locatif social. Le document-cadre, établi en partenariat avec les communes et autres acteurs du logement (État, Action Logement, bailleurs sociaux, associations) a été adopté par la CIL début 2019.

UN RYTHME DE CONSTRUCTION SOUTENU

Selon l'Observatoire de la construction, des projets de logements et des marchés immobiliers, GPS&O a atteint un niveau élevé de construction. 2 900 logements ont été mis en chantier en 2018 contre une moyenne annuelle de 2 350 logements sur la dernière décennie. Un rythme soutenu qui bénéficie des programmes PRIOR du conseil départemental des Yvelines.

Le partenariat avec le Département se poursuit aussi afin de favoriser l'implantation de logements pour des publics spécifiques (étudiants, personnes en situation de handicap, seniors autonomes) dont le nombre passe de 582 à 699. Enfin, 3 associations (La Mandragore, l'ADIL 78 et le CLLAJ) ont été subventionnées par GPS&O en 2018 pour un montant total de 152 890 €.

PARC PRIVÉ

Des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat se sont poursuivies en 2018 au Val Fourré et en lien avec le renouvellement urbain. Une convention autour du programme Habiter Mieux (rénovation thermique) a été effective sur le territoire du 1^{er} janvier au 30 juin 2018. 179 subventions ont été octroyées pour un montant total de 84 000 € (gain énergétique moyen de 37 %).

Le 13 décembre 2019, le ministre Julien Denormandie a signé le décret déclarant d'intérêt national l'opération de requalification de 13 copropriétés dégradées au Val Fourré (ORCOD), l'une des 4 du genre en Île-de-France.

PLATEFORME HABITAT

Un nouveau site (habitat.gpseo.fr) a vu le jour. Destiné aux services communautaires, aux communes et aux bailleurs sociaux du territoire, il offre un centre de ressources, des informations et des documents liés à la stratégie de GPS&O, des chiffres clés et des cartographies dynamiques, des outils harmonisés pour mieux renseigner les candidats à l'attribution.

GENS DU VOYAGE

33 places d'aire d'accueil des gens du voyage ont été créées, en conformité avec

les obligations légales mais aussi pour offrir des conditions de vie décentes. Au total, 84 nouvelles places ont vu le jour sur le territoire : à Buchelay (15), à Limay (16), à Gargenville (10), à Aubergenville (15), aux Mureaux (16) et à Conflans-Sainte-Honorine (12).

L'enquête publique pour la réalisation de l'aire de grand passage (environ 2,5 ha – 150 à 200 places) va être lancée. Cet aménagement à cheval sur les communes de Carrières-sous-Poissy et Triel-sur-Seine permettra la mise en conformité du territoire avec le schéma départemental et ainsi d'interdire le stationnement des caravanes en dehors des équipements dédiés.



Activité 2018 dans les antennes « logement social » à Mantes-la-Jolie, Magnanville et à la permanence d'Épône

- ▶ 17 878 demandeurs reçus
- ▶ 617 ménages relogés sur présentation par le service
- ▶ 1 949 demandes de logement créées
- ▶ 1 930 demandes de logement renouvelées



Le rythme de construction a été particulièrement soutenu en 2018, avec 2 900 nouveaux logements contre 2 300 en moyenne ces dernières années

Un service commun pour les droits des sols

En matière d'urbanisme, 2018 a été l'année de lancement du service commun pour l'instruction des autorisations des demandes du droit des sols auquel 62 communes adhèrent. La convention qui développe une culture commune en termes de qualité et de valeur ajoutée repose sur des objectifs très précis : expertise et modernité du service public, qualité urbaine et architecturale et sécurité juridique. Le tout avec un conseil au plus près des attentes et besoins des communes et à un tarif avantageux, la participation municipale se limitant à 30 %.

- ▶ 16 400 actes délivrés entre 2016 et 2018
- ▶ 6 131 dossiers d'autorisations du droit du sol instruits en 2018
- ▶ 27 procédures approuvées en conseil communautaire dont 24 approbations de PLU (élaboration, révision simplifiée et modification) et 3 Déclarations de Projet



L'Europe soutient la communauté urbaine



L'Europe finance la stratégie d'innovation économique de la communauté urbaine. GPS&O fait partie des 15 territoires franciliens à avoir été sélectionnés pour en bénéficier sur la période 2015-2020. En 2018, 8 projets ont été choisis. Depuis 2015, 22 projets ont été retenus pour un montant de 4 M€.

1,3 M€ POUR LES PROGRAMMES RURAUX

GPS&O est également gestionnaire du programme LEADER qui soutient les projets innovants dans les zones rurales. Ce programme porté par l'ADADSA est doté d'une enveloppe de 1 382 000 € pour la période 2017-2020. Depuis le démarrage, 14 projets ont été lancés pour un montant de 415 452,52 € (33,23% de l'enveloppe). En 2018, 9 projets ont été programmés comme un camion itinérant de produits locaux (4 000 € de subvention).



Les bonnes adresses pour « manger local » sont répertoriées sur une carte gratuitement mise à disposition par GPS&O en partenariat avec l'ADADSA, qui porte le fonds européen Leader

Prévention des inondations et protection de la biodiversité

À compter du 1^{er} janvier 2020, la communauté urbaine délègue l'exercice des compétences Gemapi (prévention des inondations, lutte contre l'érosion des sols et protection de la biodiversité...) et ruissellement au Syndicat Mixte d'aménagement, de gestion et d'entretien des

berges de la Seine et de l'Oise (SMSO). Ce dernier devient donc l'unique pilote dans ce domaine sur l'ensemble du territoire de GPS&O alors que jusque-là 5 syndicats se partageaient cette tâche.

Cette évolution s'explique par une volonté de rationalisation et d'efficacité. Le SMSO

dispose en effet d'une équipe de spécialistes et peut s'appuyer sur le produit de la taxe Gemapi acquittée par les propriétaires fonciers (1 M€) pour lancer des investissements importants.

La ruralité, un atout à préserver

GPS&O est majoritairement composé de territoires ruraux. Pour les préserver et accompagner leur développement, 2 dispositifs existent.

CONTRAT DE RURALITÉ

Signé le 5 juillet 2017 pour la période 2017/2020, il rassemble l'État, le Département des Yvelines, l'agence IngénierY, le Parc naturel régional du Vexin français, la Caisse des Dépôts et Consignations, l'ADADSA et en partenariat avec la Région. Jusqu'en 2019, 22 projets structurants ont été financés à hauteur de 2017099€ selon les priorités suivantes :

- ▶ Accès aux services et aux soins (création de maisons médicales de proximité, extension modernisation et accessibilité d'écoles, restauration scolaire...)
- ▶ Revitalisation des centres bourgs (requalification d'espaces publics, création de stationnement ou d'espace de mobilité)

- ▶ Attractivité du territoire (maison associative, création d'un Hub Tiers lieu (accueil entreprises et services)
- ▶ Cohésion sociale (supérette avec livraison à domicile, rénovation de salle polyvalente, jardin pédagogique et ludique...)
- ▶ Transition écologique et énergétique (restauration d'une prairie humide, isolation thermique et rénovation du bâtiment école/salle des fêtes...)

FONDS DE CONCOURS

Dans le cadre de sa politique de solidarité envers ses communes membres et plus particulièrement celles de moins 5000 habitants (52 sur 73), la communauté urbaine a mis en place les fonds de

concours sur une période de 4 ans, depuis le 1^{er} janvier 2017.

Une enveloppe de 6,7M€ y est consacrée sur la période 2017/2020. Au 1^{er} juillet 2019, 60 projets ont été soutenus pour un montant de 3609492€ (mise en accessibilité d'école, aménagement et valorisation de bâtiments communaux, rénovation de salles polyvalentes ou de restauration scolaire, création de logements dans des bâtiments communaux, city park...).

Le cycle de l'eau vise l'éco-exemplarité

Dans le cadre de ses compétences eau et assainissement, la communauté urbaine est extrêmement vigilante sur la protection de la ressource et son impact sur l'environnement comme l'illustre la refonte de la station d'épuration aux Mureaux.

DEUX NOUVELLES STATIONS D'ÉPURATION

Deux nouveaux équipements vont être créés à Goussonville/Boinville-en-Mantois et à Jumeauville (553 000 € HT). Dans les deux cas, les chantiers ont démarré en 2019 avec les travaux de réseaux. La livraison de ces stations à filtres plantés, répondant aux normes les plus récentes, est prévue fin 2020/début 2021.

Eau

- ▶ **19,5 millions** m³ d'eau potable facturés aux abonnés (hors communes du syndicat de Feucherolles)
- ▶ **1800 km** de réseau d'eau potable (hors communes du syndicat de Feucherolles)
- ▶ **45** forages et captages
- ▶ **69** réservoirs et châteaux d'eau
- ▶ **89%** de rendement de réseaux moyen

Assainissement

- ▶ **18 millions** m³ assujettis à la redevance assainissement
- ▶ **17 millions** m³ épurés sur les stations d'épuration communautaires

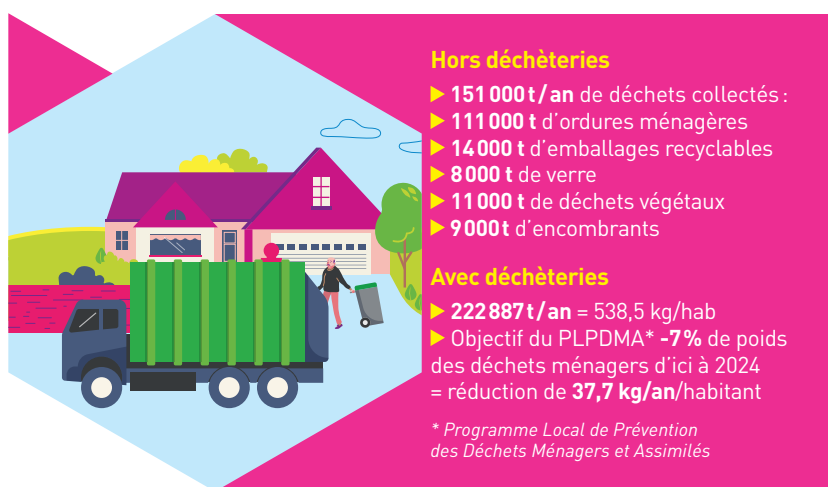


- ▶ **1843 km** de réseaux d'assainissement
- ▶ **152** postes de refoulement
- ▶ **19** stations d'épuration
- ▶ **92 km** de réseaux curés

Déchets : toujours plus de maîtrise

Outre son plan de prévention, le service mène un travail d'harmonisation de ses outils de pré-collecte, des marchés et de gestion des déchèteries. Il a abouti, en 2018, à l'uniformisation de composteurs, bacs, bornes aériennes et enterrées d'apport volontaire. Le Syndicat intercommu-

nal pour la valorisation et le traitement des résidus urbains (SIVATRU) a été dissous en fin d'année 2019. Ses activités de tri et d'élimination sont transférées au Syndicat intercommunal pour la destruction des résidus urbains (SIDRU) le 1^{er} janvier 2020.



UNE DÉCHÈTERIE POUR LES PROS ET LES PARTICULIERS

À l'étude depuis septembre 2019, la future déchèterie des Mureaux, qui devrait ouvrir en 2022, aura une double vocation :

- ▶ **Pour les professionnels :** avec 4 déchèteries qui leur sont dédiées, GPS&O peut paraître relativement bien pourvue mais trop de PME et artisans utilisent le réseau traditionnel
- ▶ **Pour le grand public :** la déchèterie actuelle aux Mureaux est obsolète et exiguë et pose des problèmes de sécurité environnementale

Le défi de la voirie

Le champ d'intervention du service voirie est vaste :

- ▶ **Réponse opérationnelle et de proximité** pour les interventions courantes du domaine public routier
- ▶ **Expertise technique et juridique** sur la gestion et sur l'aménagement des espaces publics
- ▶ **Maîtrise d'ouvrage** forte en matière d'aménagements
- ▶ **Consolidation de la connaissance du patrimoine** et élaboration de schémas directeurs stratégiques

700 OPÉRATIONS EN 2018 ET 2019

2018 et 2019 ont permis une meilleure structuration de la Direction des Espaces Publics avec ses 10 centres techniques, mais aussi de réaliser des économies d'échelle (schéma d'éclairage public, nouveaux marchés...), d'organiser les as-

treintes... Plus de 200 opérations d'investissement pour la rénovation et la requalification des espaces publics dans les 73 communes (chaussée, trottoir, éclairage public, carrefour à feux, enfouissement de réseaux, aménagement de sécurité routière...) ont été effectuées sur le programme 2017 pour 18M€ et plus de 700 au titre des programmes 2018 et 2019.

DES "INFOS TRAVAUX" EN DIRECT

Le site internet de GPS&O dispose depuis novembre 2019 d'un module travaux pour informer sur les interventions dans les communes par le biais d'une carte interactive. Par ailleurs, le développement de la gestion différenciée des espaces verts se poursuit. Enfin, une coopération avec l'EPI Yvelines/Hauts-de-Seine va se traduire par des synergies visant à améliorer le service rendu à moindre coût.



GPS&O, un territoire de culture

La communauté urbaine est reconnue comme un territoire foisonnant d'initiatives. C'est autour de ce vivier qu'une politique culturelle à la fois ambitieuse et créatrice de lien s'affirme, en partenariat avec les communes, les artistes et les acteurs du public et du privé.

L'ÉDUCATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE: UNE PRIORITÉ

GPS&O porte le plus important CLEA d'Île-de-France. Des compagnies artistiques sont accueillies (musique, marionnettes, théâtre et numérique...) dans le cadre de résidence-mission. L'objectif est de réduire les inégalités en matière d'accès à l'art et à la culture et de généraliser une éducation artistique et culturelle en faveur des enfants, des adolescents et des adultes. En 2018, près de 700 habitants ont été sensibilisés.

Cette volonté se traduit aussi par des actions menées au sein des équipements culturels communautaires. En 2018, le Conservatoire à Rayonnement Départemental a touché 2800 élèves dans le cadre de sensibilisation artistique, soit 76 classes issues de 12 communes du territoire.



Près de 700 habitants ont été sensibilisés à l'éducation artistique à travers le CLEA en 2018

FAVORISER LA CRÉATION ET LA DIFFUSION

Le travail de création occupe une place privilégiée au sein des équipements culturels communautaires. 35 résidences d'artistes ont été accueillies en 2018 dont la Compagnie Antoinette Gomis au Centre de la Danse. GPS&O fait aussi partie du programme régional de résidences d'écrivains dont celui de l'auteure Lucie Félix, porté par le Réseau Lecture Publique, qui a associé 19 communes et 50 structures de petite enfance.

FAIRE RAYONNER LA CULTURE

GPS&O est associé à des événements d'ampleur. Cela a été le cas pour le Parc aux Étoiles à Triel-sur-Seine qui a cocréé, en 2018, une exposition sur la conquête spatiale russe et soviétique (5 700 visiteurs, 856 participants aux conférences et plus de 1 000 scolaires), pour le Château Éphémère à Carrières-sous-Poissy qui a accueilli un « manège » artistique du Centre Pompidou en 2019 (1 700 enfants issus de 19 communes).

Les cultures urbaines ont aussi toute leur place avec des événements consacrés à la danse hip hop (accueil en 2018 et en 2019 du festival de danse Kalypso et création de la compétition Ultimate Battle Masters). Enfin, après Blues sur Seine dont GPS&O est partenaire, un partenariat a été noué avec le réseau Spedidam en 2019 afin de donner naissance à la 1^{re} édition d'Éole Factory, festival de musique mettant en valeur les cuivres, en écho avec les prestigieuses factures instrumentales du territoire.

- ▶ 248 manifestations programmées par les équipements culturels communautaires
- ▶ 32 communes touchées
- ▶ 20 domaines artistiques
- ▶ 100 disciplines enseignées
- ▶ 229 000 visiteurs dans les équipements communautaires
- ▶ 46 774 spectateurs
- ▶ 15 573 participants aux ateliers artistiques
- ▶ 35 acteurs culturels du territoire soutenus

Chiffres 2018

Sport : GPS&O allonge la foulée



GPS&O Athlétisme, né le 1^{er} janvier 2019, est le premier club sportif à défendre les couleurs de la communauté urbaine

Le 1^{er} club sportif communautaire a vu le jour le 1^{er} janvier 2019. GPS&O Athlétisme regroupe 7 clubs majeurs : PLM Conflans-Sainte-Honorine, AS Poissy, Les Mureaux Val de Seine, Meulan Vexin Seine, AS Mantaïse, CA Jeunesse et Limay. Forte de 1 600 adhérents (compétition, loisirs ou découverte et encadrants), la nouvelle association ne se substitue pas aux clubs existants mais leur offre une meilleure visibilité et surtout la possibilité d'évoluer à un meilleur niveau sportif. La première saison confirme les espoirs avec plusieurs titres individuels et collectifs.

UN RÉSEAU DE 11 PISCINES

Depuis 2018, la compétence « piscines » s'étend sur tout le territoire et représente plus de 1 100 000 passages publics et plus de 9 000 cours. Désormais, les 11 équipements (6 en régie, 5 en gestion déléguée) permettent la mise en œuvre d'une politique ambitieuse pour développer le sa-

voir nager et offrir une offre aquatique de qualité et de proximité. Un projet de création de piscine à Limay est à l'étude afin de remplacer celle de Porcheville en raison de sa vétusté. Quant à la patinoire communautaire à Mantes-la-Jolie, elle a bénéficié d'améliorations avant sa réouverture en septembre 2019.

Les exercices 2018 et 2019 ont également été marqués par plusieurs temps forts : inauguration de l'école Rouge et Bleu de la fondation PSG à Mantes-la-Jolie en avril 2018 (une autre va voir le jour à Poissy dans le cadre du PSG Training Center), des compétitions d'aviron et de canoë-kayak au stade nautique communautaire à Mantes-la-Jolie, le championnat de France de cyclisme sur route à Mantes-la-Jolie et ses environs en juin 2018, le championnat de France de marche nordique en septembre 2019 sur l'île de loisirs à Verneuil... En juillet 2020, la dernière étape du Tour de France s'élançera de Mantes-la-Jolie !



Soutien aux associations

- ▶ 148 projets déposés par 92 clubs et associations
- ▶ 66 projets portés par 52 clubs soutenus
- ▶ 400 000 € de subventions
- ▶ Signature de l'engagement pour les valeurs de la République et la laïcité

Chiffres 2018

Tourisme : un potentiel à mieux exploiter

GPS&O veut s'affirmer comme une destination touristique connue et reconnue à l'échelle de l'Axe Seine et ne plus être une simple zone de passage entre Paris et la Normandie.



Pour attirer davantage de touristes, la communauté urbaine peut compter sur la richesse patrimoniale de son territoire, à l'image du château de Vaux-sur-Seine

Tourisme fluvial, offre culturelle et patrimoniale, espaces naturels et de loisirs... : le territoire a des atouts, parfois méconnus, pour séduire aussi bien ses habitants que les visiteurs venus d'ailleurs. C'est ce que démontre le Guide du Routard consacré au territoire de GPS&O et sorti le 7 mars 2018.

L'un des axes de développement consiste à accompagner la croisière avec hébergement, un secteur en plein essor. Trois escales existent sur le territoire : Mantes-la-Jolie, Poissy et Conflans Sainte-Honorine. D'autres actions vont être entreprises sous l'impulsion de l'office de tourisme intercommunal nouvellement créé.



- ▶ **470** escales de bateaux de croisière sur l'une des 3 étapes du territoire (soit environ 58 800 passagers)
- ▶ **130 M€** de recettes estimées pour la filière de la croisière en vallée de Seine
- ▶ **+30%** de fréquentation en 2018 pour l'Île de Loisirs du Val de Seine
- ▶ **1 170 229** nuitées sur l'ensemble du territoire
- ▶ **9 897** lits
- ▶ **33** hôtels
- ▶ **37** meublés
- ▶ **27** chambres d'hôtes
- ▶ **9** résidences de tourisme
- ▶ **7** campings
- ▶ **518 938 €** de recettes encaissées au titre de la taxe de séjour

Un budget rigoureux et ambitieux

Tout en maîtrisant ses dépenses de fonctionnement avec des volumes moins importants que la moyenne nationale et en respectant la stabilité fiscale, la communauté urbaine reste ambitieuse en termes d'investissement.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

▶ **617 €**
par habitant

▶ **768 €**
de moyenne nationale

DÉPENSES DE PERSONNEL

▶ **113 €**
par habitant

▶ **205 €**
de moyenne nationale

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

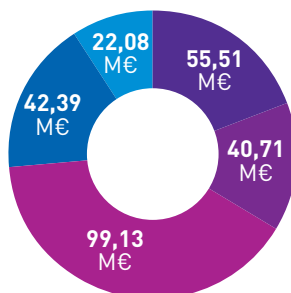
▶ **80 M€**

TAUX STABLES DEPUIS 4 ANS

▶ **7,62 %**
taxe d'habitation

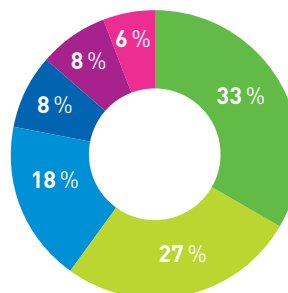
▶ **25,27 %**
Taux de cotisation foncière des entreprises

RÉPARTITION DES RECETTES



- ▶ FISCALITÉ DES PARTICULIERS
- ▶ FISCALITÉ DES DÉCHETS
- ▶ FISCALITÉ DES ENTREPRISES
- ▶ DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT
- ▶ AUTRES RECETTES

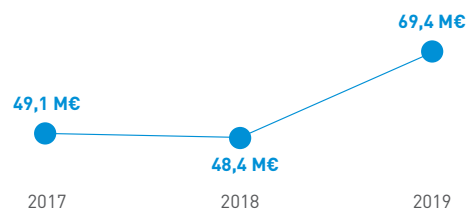
RÉPARTITION DES DÉPENSES



- ▶ DÉCHETS
- ▶ VOIRIE
- ▶ CYCLE DE L'EAU
- ▶ MOBILITÉS
- ▶ SPORT
- ▶ CULTURE

PRÉVISIONS 2020 DES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT

▶ **96 M€**



LA STABILITÉ FISCALE RESPECTÉE

Malgré des recettes moindres (pertes de bases fiscales en 2018, baisse de dotations qui s'accroît en 2018 et 2019), la communauté urbaine maintient l'engagement pris au moment de la création de GPS&O : ne pas recourir à une augmentation des taux de fiscalité pendant toute la durée du mandat.

974 AGENTS PERMANENTS

Pour l'année 2019, la communauté urbaine compte un effectif de 974 agents permanents, auxquels s'ajoutent 175 non permanents et 13 apprentis.

Ces agents permanents se répartissent dans les filières suivantes :

- ▶ Filière technique **514**
- ▶ Filière administrative **332**
- ▶ Filière culturelle **92**
- ▶ Filière sportive **30**
- ▶ Emplois fonctionnels **5**
- ▶ Filière animation **1**



Achères, Andrésy,
Arnouville-lès-Mantes,
Aubergenville,
Auffreville-Brasseuil,
Aulnay-sur-Mauldre,
Boinville-en-Mantois,
Bouafle,
Breuil-Bois-Robert,
Breuil-en-Vexin, Buchelay,
Carrières-sous-Poissy,
Chanteloup-les-Vignes,
Chapet,
Conflans-Sainte-Honorine,
Drocourt, Ecquevilly,

Épône, Évecquemont,
Favrieux, Flacourt,
Flins-sur-Seine,
Follainville-Dennemont,
Fontenay-Mauvoisin,
Fontenay-Saint-Père
Gaillon-sur-Montcient,
Gargenville, Goussonville,
Guernes, Guerville,
Guitrancourt, Hardricourt,
Hargeville, Issou,
Jambville, Jouy-Mauvoisin,
Jumeauville,
Juziers, La Falaise,

Lainville-en-Vexin,
Le Tertre-Saint-Denis,
Les Alluets-le-Roi,
Les Mureaux, Limay,
Magnanville,
Mantes-la-Jolie,
Mantes-la-Ville,
Médan, Méricourt,
Meulan-en-Yvelines,
Mézières-sur-Seine,
Mézy-sur-Seine,
Montalet-le-Bois,
Morainvilliers,
Mousseaux-sur-Seine,

Nézel,
Oinville-sur-Montcient,
Orgeval, Perdreauville,
Poissy, Porcheville,
Rolleboise, Rosny-sur-Seine,
Sailly, Soindres,
Saint-Martin-la-Garenne,
Tessancourt-sur-Aubette,
Triel-sur-Seine,
Vaux-sur-Seine,
Verneuil-sur-Seine,
Vernouillet, Vert,
Villennes-sur-Seine

